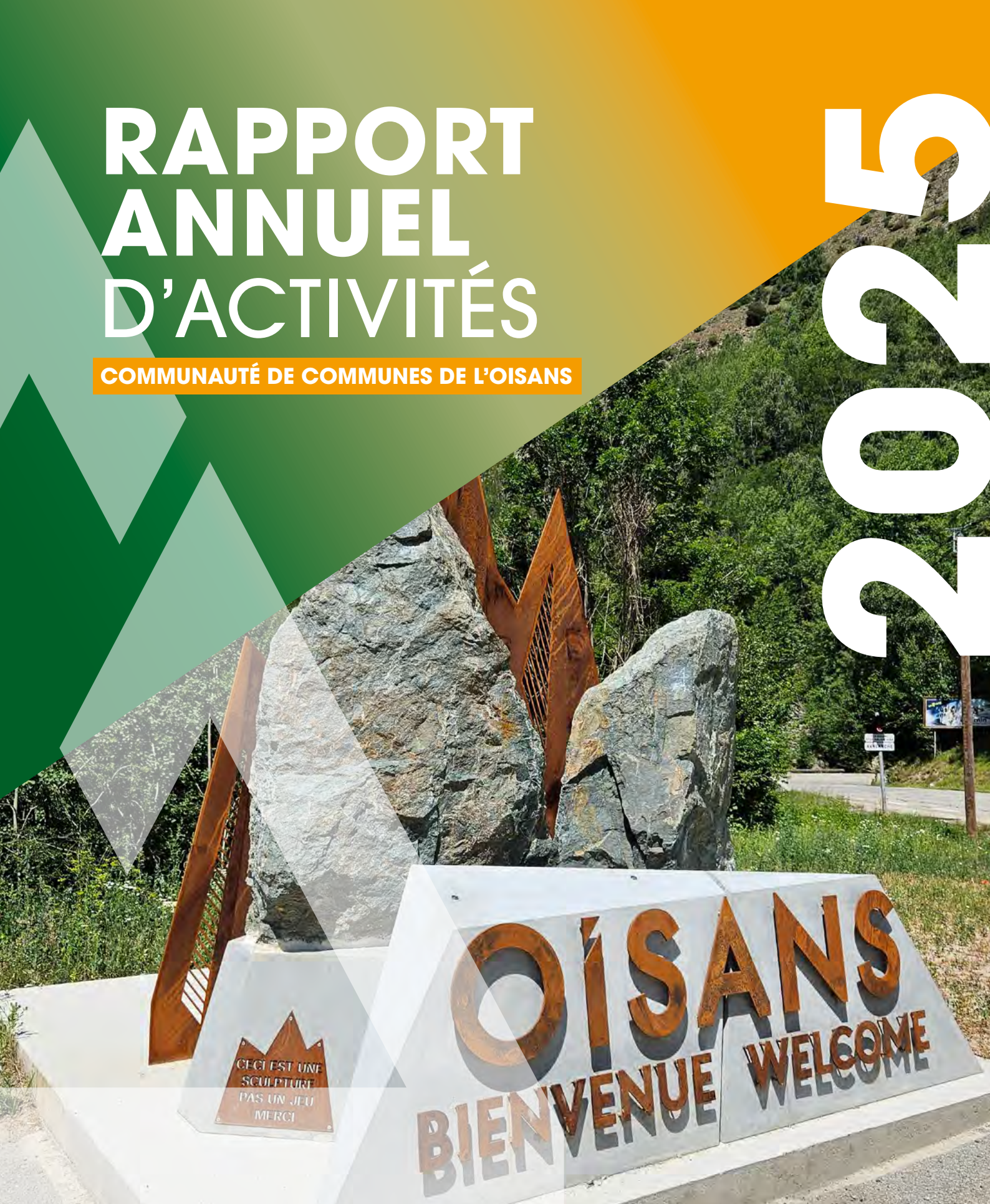


RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

LO
2
O
2



SOMMAIRE

L'OISANS

> Le territoire	3
> Les instances décisionnelles	6
> Les commissions thématiques	10

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

> Budget 2025	12
> Moyens humains	16
> Organigramme	20

ÉCONOMIE ET EMPLOI

> France services Oisans	22
> Clauses sociales	24
> Développement Économique	26
> Agriculture et sylviculture	30

SERVICES À LA POPULATION

> Convention Territoriale Globale (CTG)	32
> La Géode	35
> Crèche Les Bambins de l'Oisans	37
> Relais Petite Enfance (RPE)	39
> Enseignement de l'anglais	40
> Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	41
> Service Jeunesse	42
> Dispositif de Réussite Éducative (DRE)	44
> Schéma de Santé	45
> Centre de Santé Sexuelle (Le Tremplin)	46
> École intercommunale de musique de l'Oisans	48
> Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)	49

> Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC)	50
> La Micro-Folie de l'Oisans	52

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> Tourisme responsable	54
> Oisans Tourisme	56
> Oisans Sentiers	58
> Voies vertes	59
> Voiries d'Intérêt communautaire (VIC)	60
> Système d'Information Géographique (SIG)	61
> Sanitaires communautaires / TNT et réseaux cablés	62
> Service Entretien des paysages et des Espaces Publics (SEPEP)	63
> Schéma de Cohérence Territoriale Oisans (SCOT)	64
> Mobilités	65
> Application du Droit des Sols (ADS)	66

ENVIRONNEMENT

> Plan climat	68
> Sensibilisation à la protection des espaces montagnards	69
> Rénovation Énergétique	70
> Risques naturels	72
> Syndicat Mixte des Bassins Hydraulique de l'Isère (Symbhi)	73

GESTION DES DÉCHETS

> Compostage	74
> Déchèteries	75
> Collecte et traitement	76

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES	79
--------------------------------	----

Communauté de communes de l'Oisans

1 bis, rue Humbert
BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans
04 76 11 01 09
accueil@ccoisans.fr
www.ccoisans.fr

LE TERRITOIRE

Un territoire et un cadre de vie exceptionnel !

La Communauté de communes de l'Oisans est un espace de solidarité et de dialogue pour les élus des 19 communes membres qui élaborent, collectivement, un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Sa fiscalité additionnelle propre lui confère des ressources permanentes pour mener à bien des projets ambitieux dans le respect d'une bonne gestion des services publics intercommunaux.



Le territoire de la Communauté de communes de l'Oisans s'étend sur **835 km²** et sa population avoisine les **10 172 habitants** permanents pour une population de 100 000 habitants en pointe hivernale et 60 000 habitants en période estivale.

CHIFFRES CLÉS

835
KM²

19
COMMUNES
MEMBRES

10 172
HABITANTS
100 000 EN PÉRIODE HIVERNALE

11 400 ha
SURFACE AGRICOLES
SOIT 17% DU TERRITOIRE

35 M€
BUDGET
DE LA CCO

90 %
DU PIB
DE L'OISANS PROVIENT
DU TOURISME

88 000
LITS
TOURISTIQUES

5 M€
NUITÉES
TOURISTIQUES

75 %
RÉSIDENCES
SECONDAIRES

1 ÈRE
DESTINATION
TOURISTIQUE DE L'ISÈRE

1
ÉTABLISSEMENT
PUBLIC DU TOURISME

Sa proximité avec la métropole de Grenoble, les grandes métropoles de Lyon et de Paris (accessibles en train + bus) rend sa destination attractive à bien des égards.

Son savoir-faire local et ses nombreux partenariats inspirent les entreprises qui s'y installent et se développent dans un éco-système en pleine mutation. Connecté à l'aéroport de Grenoble et celui de Lyon, le territoire rural et montagnard de l'Oisans n'en demeure pas moins attractif pour de nombreux partenaires publics et privés.

Au cœur des Alpes Françaises et de l'économie moderne...

La Communauté de communes de l'Oisans exerce ses diverses compétences et services communautaires, à proximité de la 2^e métropole de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la 10^e métropole de France... Dans une démarche constructive pour l'ensemble de ses communes membres et pour le bien-être de tous ses habitants, permanents et visiteurs...

2 249

ENTREPRISES

ET STRUCTURES COMMERCIALES

37

EXPLOITATIONS

AGRICOLAS

7 000

EMPLOIS

SAISONNIERS

1

ABATTOIR

INTERCOMMUNAL

1

ÉCOLE

INTERCOMMUNALE
DE MUSIQUE

12

MÉDIATHÈQUES

EN RÉSEAU

65 000 ha

ZONES

D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
REMARQUABLE

28%

DU TERRITOIRE

SOUS FORTE PROTECTION
ENVIRONNEMENTALE

10

COMMUNES

MEMBRES DU PARC NATIONAL
DES ÉCRINS

7

STATIONS DE SKI

(L'ALPE-D'HUEZ, LES DEUX ALPES,
VAUJANY, OZ-EN-OISANS,
ORNON, AURIS-EN-OISANS,
VILLARD-RECLAS)

1 720 km

COURS D'EAU

908 km

SENTIERS

DE RANDONNÉE

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

LES COMPÉTENCES EXERCÉES

Compétences obligatoires

La Communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires en matière de :

➤ **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

➤ **Actions de développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, (*) dont la création d'offices de tourisme :

(*) dont l'Office de Tourisme de la station des Deux-Alpes et l'organisation de manifestations exceptionnelles sur la station des Deux-Alpes.

Étude et réalisation de projet pour la mise en valeur touristique, économique, sociale et patrimoniale du territoire de l'Oisans ;

➤ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

➤ **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** : élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement) au sens des dispositions de l'article L.2224-13 à 17 du code général des collectivités territoriales. Cette compétence va donc de la collecte au traitement sur tout le territoire communautaire. Cette compétence s'étend aux déchets verts, aux déchets industriels banals et aux huiles alimentaires usagées. Elle s'étend aux déchèteries et à la collecte sélective.

➤ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** : la communauté est habilitée à utiliser les articles L. 151-36 à L. 151-40 du code rural et de la pêche maritime pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux s'il existe, et visant :

- > L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- > L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- > La défense contre les inondations ;
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

➤ Oisans Tourisme assure deux missions principales :

La promotion du tourisme à l'échelle du territoire et la mission d'office du tourisme intercommunal.

« Nous réalisons du sur-mesure pour les socio-professionnels, nous les accompagnons dans la numérisation de leur offre de services, précise Caroline Sillon, directrice de Oisans tourisme, et nous disposons de 7 bureaux d'information touristique pour accueillir les visiteurs ».

➤ Informations touristiques destinées aux visiteurs et aux habitants : **oisans.com**

Compétences optionnelles

La Communauté de communes exerce par ailleurs, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

➤ **Création, aménagement et entretien de la voirie** : les missions suivantes sont déclarées d'intérêt communautaire :

- > Aménagement et entretien de la voirie et des pistes d'intérêt communautaire
- > Aménagement et entretien des Voies Vertes d'intérêt communautaire

La liste des actions d'intérêt communautaire figure dans la délibération approuvant l'intérêt communautaire.

➤ **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire**

Les missions suivantes sont déclarées d'intérêt communautaire :

- > L'accompagnement des actions de soutien au collège et au gymnase intercommunal
 - > La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'équipement communautaire d'enseignement de la musique
- La liste des actions d'intérêt communautaire figure dans la délibération approuvant l'intérêt communautaire.

➤ **Action sociale d'intérêt communautaire** :

Les missions suivantes sont déclarées d'intérêt communautaire :

- > De soutien financier et en faveur des structures associatives et autres acteurs locaux qui oeuvrent sur le territoire communautaire ;
- > La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion en matière de petite enfance communautaire et de relais petite enfance (RPE) communautaire ;
- > De gestion et portage du centre santé sexuelle communautaire ;
- > La création et la mise en oeuvre d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), porteur des services dont :
- > Le Dispositif de réussite éducative au profit des familles, des enfants et jeunes du territoire en situation de fragilités sociales, éducatives, sanitaires et culturelles.

- > Le service jeunesse et des actions associées au profit de l'ensemble des jeunes du territoire
 - > Le soutien financier aux associatives caritatives
 - > Le portage de l'Analyse des besoins sociaux
- La liste des actions d'intérêt communautaire figure dans la délibération approuvant l'intérêt communautaire.*

➤ Participation à une convention France Services

➤ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

➤ Politique du logement et du cadre de vie

Compétences facultatives

➤ Création et exploitation d'un réseau de chaleur :

En application de l'article L. 2224-38 du code général des collectivités territoriales, et eu égard la délibération de la commune du Bourg d'Oisans, qui transfère à la Communauté de communes de l'OISANS, la compétence suivante :

- > Création et exploitation de réseau public de chaleur au Bourg d'Oisans

Autres compétences

➤ En plus des compétences obligatoires et optionnelles précisées aux articles 8, 9 et 10 des présents statuts, la Communauté de communes assure également les compétences suivantes :

- > Action de soutien aux acteurs locaux dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé ; du sport et de la culture dès l'instant que leur action concerne la totalité du territoire communautaire ;
- > Portage du Réseau des Médiathèques de l'Oisans ;
- > Portage du dispositif de la Micro folie itinérante sur le territoire de l'Oisans ;
- > Aménagement, gestion et entretien de la Maison médicale de l'Oisans ;
- > Aménagement, entretien et gestion des abattoirs ;
- > Aménagement et entretien des itinéraires de promenade et de randonnée qui s'inscrivent dans le cadre du plan départemental (PDIPR – Oisans sentiers) ;
- > Renouvellement d'équipements de diffusion et poteaux télévision ;
- > Contractualisation avec la Région et le Département en matière de développement du territoire ;
- > Acquisitions foncières, aménagement et accès des nouveaux collèges de l'Oisans ;
- > Réseaux et services locaux de communications électroniques ;
- > Gestion et préservation de la réserve de l'Eau-d'Olle ;
- > La construction, la création, la gestion et le fonctionnement de la chambre funéraire de l'Oisans

LE BUREAU

Composition

Le bureau de la Communauté de communes est composé du **président et de 11 vice-présidents** ainsi que des maires qui ne sont pas vice-présidents. Soit, un total de 22 membres qui forment la "Conférence des maires". **Le bureau de la CCO instruit les dossiers en lien direct avec les 5 commissions thématiques et prépare les réunions du conseil communautaire.**

Rôle

Chacun des 11 vice-présidents se voit attribuer une délégation particulière (*voir le trombinoscope des vice-présidents page 7*). Le rôle du bureau est de traiter les affaires courantes, de programmer et de préparer les commissions. Il recueille les avis des 5 commissions et établit l'ordre du jour du Conseil communautaire.

Rappel : en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au bureau. Le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation du conseil communautaire, lors de chaque réunion.

COMPOSITION DU BUREAU

1

PRÉSIDENT

11

VICE-PRÉSIDENTS

9

MAIRES ASSOCIÉS



LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire se réunit pour débattre et voter les projets communautaires.
Les délégués communautaires sont chargés d'examiner et de voter le budget communautaire chaque année.

COMMUNES	Sièges	Délégués communautaires 2024-2025
ALLEMOND	3	GINIES Alain PELLISSIER Laurent VIARD GAUDIN Murielle
AURIS-EN-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	MOIROUX Yves (titulaire) PORTE Didier (suppléant)
BESSE-EN-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	OUGIER Jean-Rémy (titulaire) OUGIER Irène (suppléante)
LE BOURG-D'OISANS	12	VERNEY Guy CROIBIER-MUSCAT Ghislaine CARREL Camille JOUVENCEL Renée GOFFMAN Georges FIAT Agnès VACCARELLA Sebastiano ROCHE Mauricette DIET Jean CONSTANT-MARMILLON Élise AYMOZ Bruno TICHIT Perrine
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	TOMMASI Serge (titulaire) BALME Cédric (suppléant)
LE FRENEY-D'OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	PICHOUD Christian (titulaire) OUGIER Jean Patrick (suppléant)
LA GARDE-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	GANDIT Pierre (titulaire) CHALVIN Jean (suppléant)
HUEZ	4	NOYREY Jean-Yves HUSTACHE Nadine DELAGE Denis CHAMOUTON Gabriel
LIVET-ET-GAVET	4	DUPONT Gilbert BLETON Alain KEBAILI Caroline LAMOTTE Franck
MIZOËN	1 titulaire et 1 suppléant	MICHEL Bernard (titulaire) JOUANNY Michèle (suppléant)
LES DEUX ALPES	7	SAUVEBOIS Stéphane DEBOUT Stéphanie HAZAK Éric MARTIN Michel VAZEUX Delphine MANIN Brigitte ARGENTIER Agnès
ORNON	1 titulaire et 1 suppléant	FAURE Nicole (titulaire) ARLOT Serge (suppléant)
OULLES	1 titulaire et 1 suppléant	CORRENOZ Clotilde (titulaire) NICOLUSSI Maurice (suppléant)
OZ-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	SAGE Philippe (titulaire) VILLARET Claude (suppléant)
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	ARTHAUD Jean-Louis (titulaire) RODERON André (suppléant)
VAUJANY	1 titulaire et 1 suppléant	GENEVOIS Yves (titulaire) MICHEL Marianne (suppléante)
VILLARD-NOTRE-DAME	1 titulaire et 1 suppléant	BRUN Ophélie (titulaire) BRUN Maximin (suppléant)
VILLARD-RECLAS	1 titulaire et 1 suppléant	PERROT Quentin (titulaire) MUGNIER Quentin (suppléant)
VILLARD-REYMOND	1 titulaire et 1 suppléant	THEYSSET Chantal (titulaire) MARCHIAL Therry (suppléant)

LES VICES-PRESIDENTS 2024-2025



Guy VERNEY
Président



Yves GENEVOIS
Animation des politiques de l'économie du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des entreprises et de la redynamisation de l'immobilier de loisirs.



Pierre GANDIT
Politiques des finances publiques, du budget, des financements, de la gestion des actifs immobiliers, de la commande publique et des actions relatives au patrimoine historique.



Yves MOIROUX
Entretien des bâtiments communautaires, de l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, des voies vertes et d'Oisans Sentiers (PDIPR).



Jean-Yves NOIREY
Politiques des transports intra et extra territoriaux, et des mobilités douces.



Nicole FAURE
Environnement, gestion équilibrée des espaces et de la protection des espaces naturels sensibles.



Jean-Rémy OUGIER
Animation des politiques de l'agriculture, dont l'abattoir, du pastoralisme territorial, de la stratégie forestière Oisans et du SEPEP (Service d'entretien des paysages et des espaces publics).



Agnès FIAT
Animation des politiques de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé et de l'aide aux aînés.



Gilbert DUPONT
Animation de la politique en matière de prévention et de réduction des déchets, ainsi que de la gestion et la valorisation des déchets.



Murielle VIARD-GAUDIN
Politique de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la saisonnalité, y compris des espaces France services.



Stéphane SAUVEBOIS
En charge de la section Les Deux Alpes.



Ghislaine CROIBIER-MUSCAT
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), dont le Dispositif de réussite éducative et des politiques de solidarité et de l'éducation.



Bernard MICHEL
Animation des politiques de la culture vivante, dont l'école de musique et de l'organisation du Réseau des médiathèques de l'Oisans.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Préparer les décisions du bureau et du conseil communautaire...

Les commissions thématiques (25 par an) sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes, soit le maire ou son représentant, membre du conseil municipal.

Selon les ordres du jour, les commissions pourront être élargies à des représentants de l'État, des socioprofessionnels et des acteurs en fonction du sujet traité et sur proposition d'un membre de la commission.

LES ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS SONT MULTIPLES

- Le **travail** sur les différentes thématiques
- La **constitution de comités** de suivi plus restreint pour un travail plus détaillé
- La **proposition d'orientations** au bureau de la Communauté de communes de l'Oisans qui transmettra au conseil communautaire
- Les **sous-commissions spécifiques** sont définies avec des règlements propres.
- Sur proposition du bureau, **des groupes de travail** peuvent être mis en place selon des thématiques spécifiques.



CHIFFRES CLÉS

25
COMMISSIONS
THÉMATIQUES

7
BUREAUX
COMMUNAUTAIRES
AVEC LES PARTENAIRES, DONT 1 BUREAU DÉCISIONNEL

14
COMMISSIONS
D'APPEL D'OFFRE

7
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES

3
CONSEILS
D'ADMINISTRATION
DU CIAS

COMMISSION N°1

Ressources et moyens

- Commande publique
- Ressources et moyens humains
- Système d'information
- Finances
- Secrétariat commun aux petites communes
- Subventions

COMMISSION N°2

Déchets Bâtiments communautaires Services techniques

- Déchets
- Compostage
- Déchèteries intercommunales
- Suivi du planning Service d'Entretien des Paysages et des Espaces Publics (SEPEP)
- Bâtiments communautaires
- Télévision Numérique Terrestre (TNT)
- Sanitaires communautaires

COMMISSION N°3

Services à la population Commission culture

- Schéma de santé en Oisans
- Centre de santé sexuelle
- Services petite enfance (Crèche Les Bambins de l'Oisans)
- CTG (Convention territoriale globale)
- Convention territoriale Jeunesse
- Intervenante en anglais
- Dispositif de réussite éducative (DRE)
- Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)
- Programmation culturelle
- La Micro-Folie de l'Oisans
- Patrimoine historique, culture
- École intercommunale de musique
- Patrimoine historique de l'Oisans

COMMISSION N°4

Aménagement du territoire et environnement

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Urbanisme, foncier,
- Mobilité
- Environnement, GEMAPI
- Transition écologique

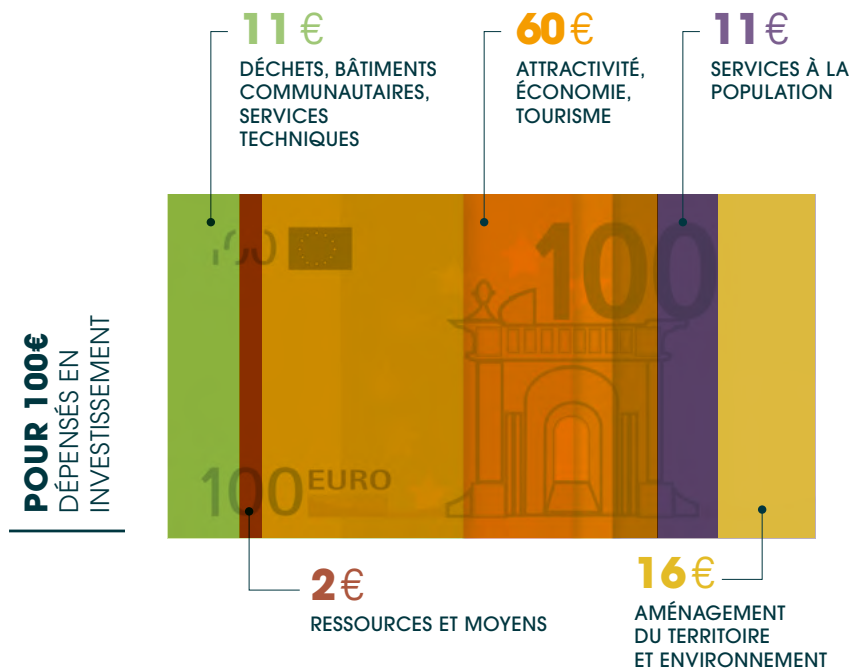
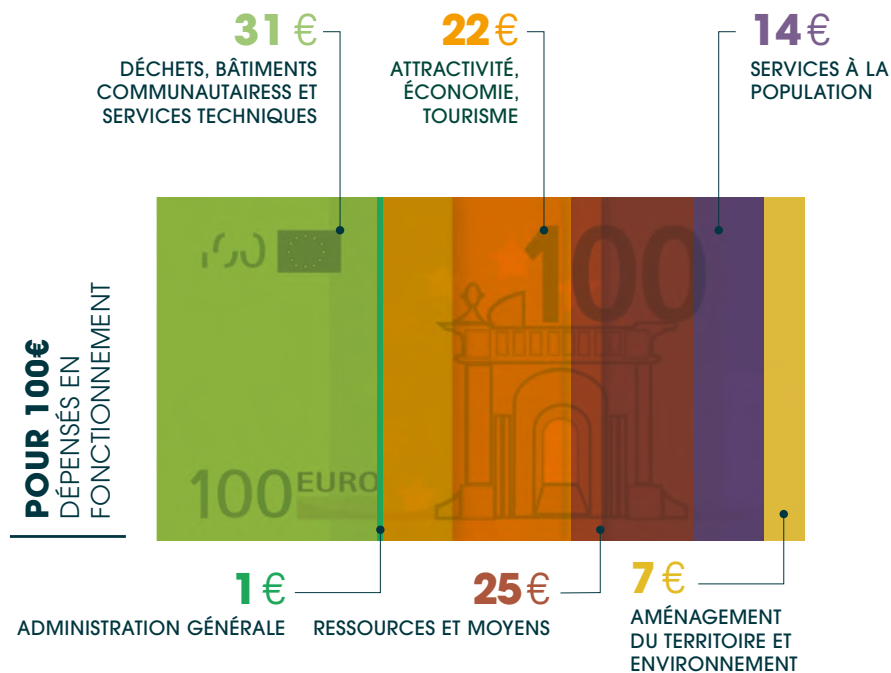
COMMISSION N°5

Attractivité du territoire : Économie et Tourisme

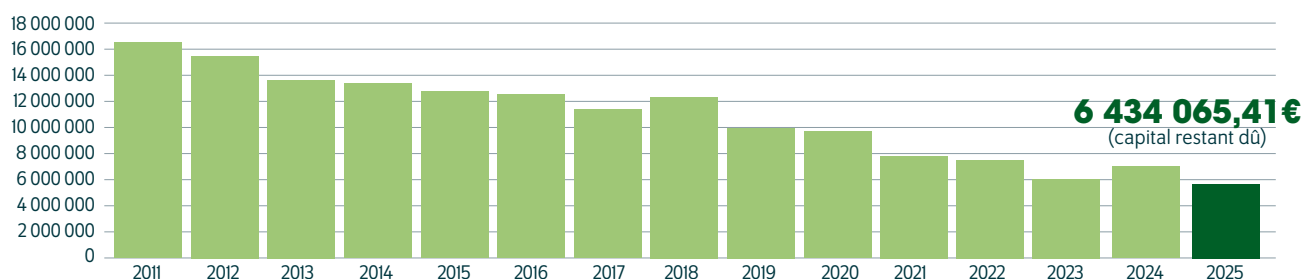
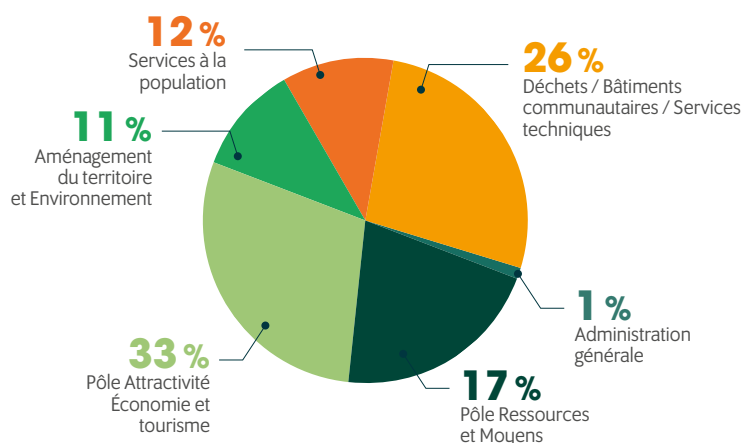
- Projets d'aménagements touristiques et de stratégie touristique (Sentiers PDIPR, Voies Vertes, Programme Espace Valléen ...)
- Voiries d'intérêt communautaire
- **Agriculture et sylviculture** : accompagnement du développement rural et agricole, gestion de l'Abattoir, PPT, PAEC, suivi de la stratégie forestière du massif sud Isère
- Services de proximité avec les espaces France services et l'Agence Postale Intercommunale (API) de la Vallée de l'Eau d'Olle
- **Compétence de développement économique** : aide au développement et à la création d'entreprises, projets structurants type Cycling Lab Oisans
- **Emploi et Saisonnalité** : aide à l'accès à l'emploi et à la formation, développement de dispositifs innovants , salon de l'emploi...
- Insertion de "clauses sociales" au sein des marchés publics et privés
- **Immobilier de loisirs** : aide à la commercialisation et à la rénovation des lits dits froids

BUDGET 2025

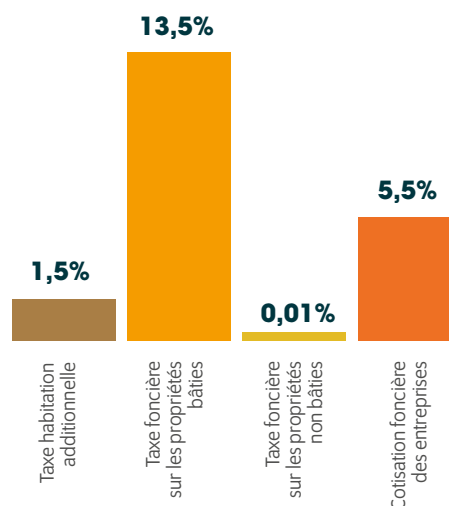
C'est à l'unanimité que le conseil communautaire de l'Oisans (CCO) a voté, le 27 mars dernier, le budget 2025, soit **51,51 M€ dont 16 M€ en investissement et 35,5 M€ en fonctionnement**. Les élus communautaires ont souhaité un budget maîtrisé et de soutien à l'économie locale et qui s'inscrit dans la transition écologique.



CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

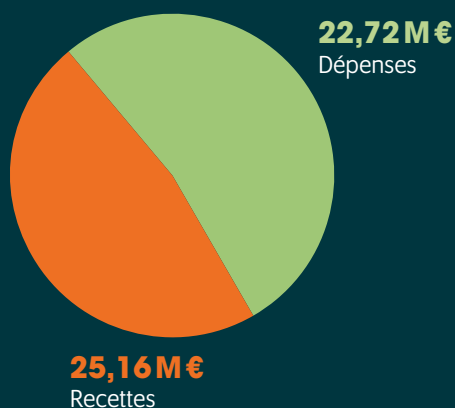
RÉPARTITION DES DÉPENSES 2024 (F/I)
PAR PÔLE DE COMPÉTENCES

STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ

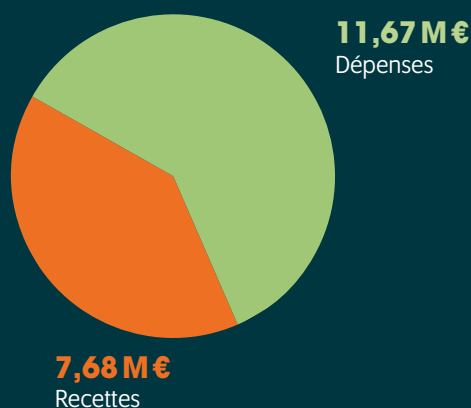


CHIFFRES CLÉS - RÉALISATION 2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



OPERATIONS SIGNIFICATIVES FOCUS

2 500 299 €

CONSTRUCTION MAISON
DE L'OISANS ET DU PNE

1 58 000 €

AIDE AUX PETITES COMMUNES

456 853 €

RÉALISATION D'UNE CHAMBRE
FUNÉRAIRE

121 016 €

ATHANOR

2 500 299 €

CONSTRUCTION MAISON
DE L'OISANS ET DU PNE

165 131 €

SIGNALÉTIQUE BÂTIMENTS

241 952 €

CONTENEURS SEMI ENTERRÉS

102 096 €

AIDES DIVERSES (PRIME AIR
BOIS...)

1 100 000 €

PARTICIPATION SYMBHI

318 632 €

VOIE VERTE LIVET-ET-GAVET

123 002 €

SIGNALÉTIQUE PORTES ENTRÉE
DU TERRITOIRE

642 941 €

OISANS SENTIERS

242 376 €

TRAVAUX EXCEPTIONNELS VIC

458 451 €

TRAVAUX RÉPARATION VOIE
VERTE CRUES VÉNÉON

340 959 €

TRAVAUX VOIES VERTES CRUES VÉNÉON

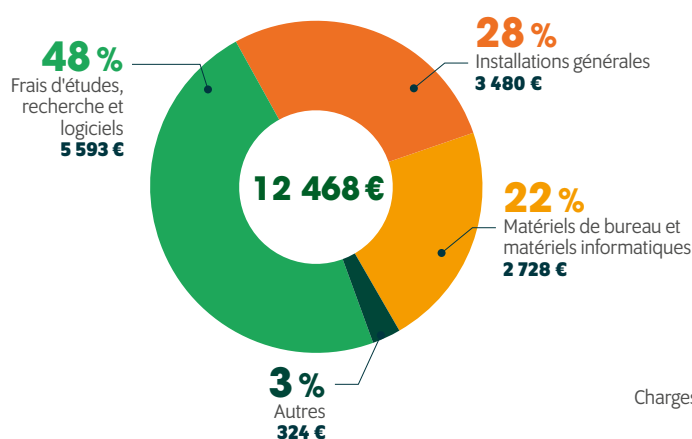


SUBVENTIONS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

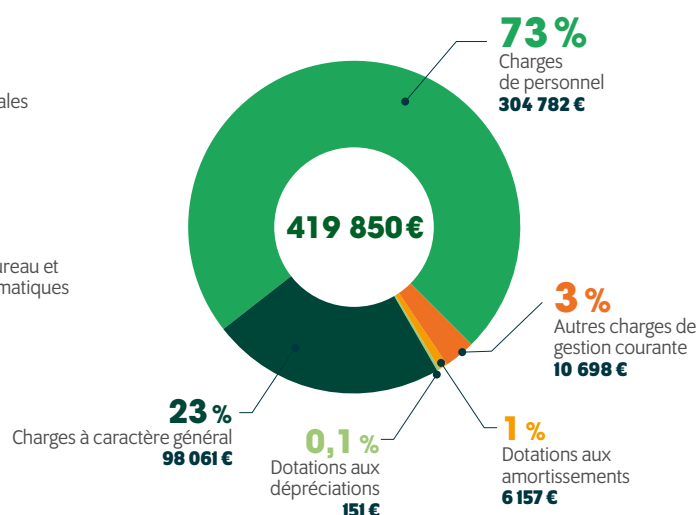


CIA S

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

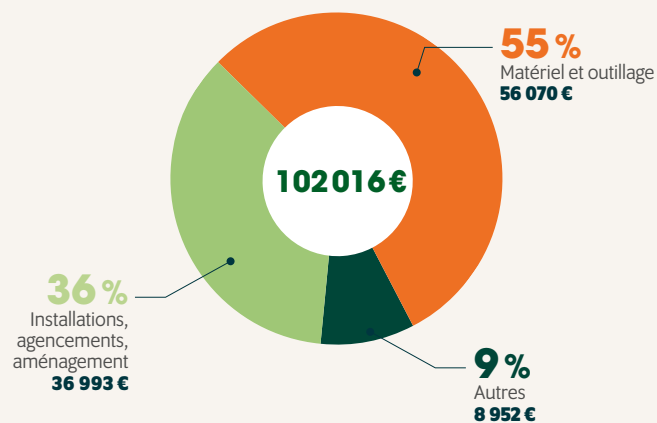


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

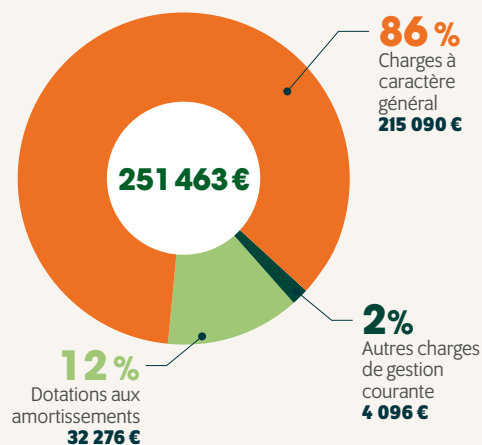


ABATTOIR

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



MOYENS HUMAINS

20 FAITS MARQUANTS

➤ 3 nouveaux emplois créés en 2025 liés à notre organigramme cible et répondant aux besoins du territoire :

- > Un emploi de coordinateur de l'espace de vie social « la géode »
- > Un emploi supplémentaire au service bâtiments, car le parc bâtiminaire s'étend au gré des nouvelles réalisations du mandat (maison de l'Oisans, espace de vie social, chambre funéraire)
- > Le renforcement du service commun de secrétariat de mairie avec l'arrivée d'une commune supplémentaire

➤ Le maintien d'une culture de l'évolution professionnelle parmi les agents :

- > 5 avancements de grade
- > 1 promotion interne
- > Une politique indemnitaire réfléchie et réajustée chaque année

➤ La pérennisation et le renforcement du tremplin emploi jeunesse alliant jobs d'été, alternances et stages.

- > La poursuite d'un travail important de la cellule recrutement de la communauté de commune pour améliorer le parcours candidat, via la professionnalisation de la plateforme de recrutement.

➤ La poursuite de la facilitation du parcours d'intégration des agents au sein de l'EPCI :

- > La mise à jour régulière du livret d'accueil, fourni à chaque agent lors de son arrivée, et retraçant de manière pédagogique les différents droits, devoirs et process régissant notre organisation.
- > La mise à disposition des différents règlements de l'EPCI (règlement intérieur, règlement de formation) à jour sur notre extranet.
- > La mise à disposition de procédures diverses à jour sur l'extranet, afin de permettre aux agents de savoir ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils utilisent un véhicule de service, en cas de pro-

blème informatique, pour obtenir le remboursement de leurs frais professionnels, etc...

➤ Une attention particulière à favoriser la circulation au sein de nos services :

- > Par la mise en place de réunions de pôles et de services régulières,
- > Par la diffusion quasi hebdomadaire d'informations via l'extranet

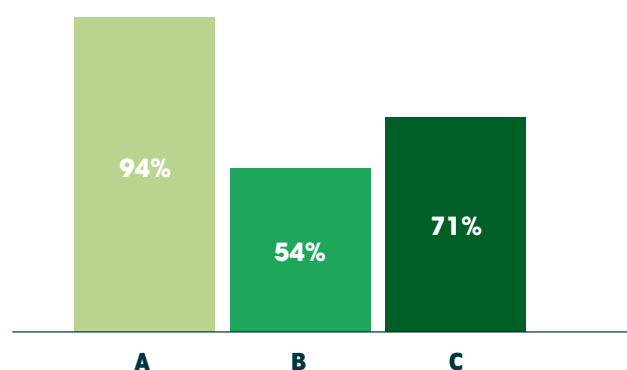
➤ La poursuite de notre travail relatif à la santé de nos agents :

- > La mise à jour annuelle de notre document unique d'évaluation des risques professionnels
- > La commande de nouveaux DATI pour 2026

➤ La poursuite de notre travail d'adaptation des compétences de nos agents :

- > Via les entretiens professionnels annuels, menés en fin d'année
- > Via la réalisation d'un plan de formation annuel



TAUX DE FORMATION
PAR CATÉGORIE

41 014€

COÛT

TOTAL DE LA FORMATION
SUR L'ANNÉE 2025

484

JOURS

DE FORMATION SUR L'ANNÉE

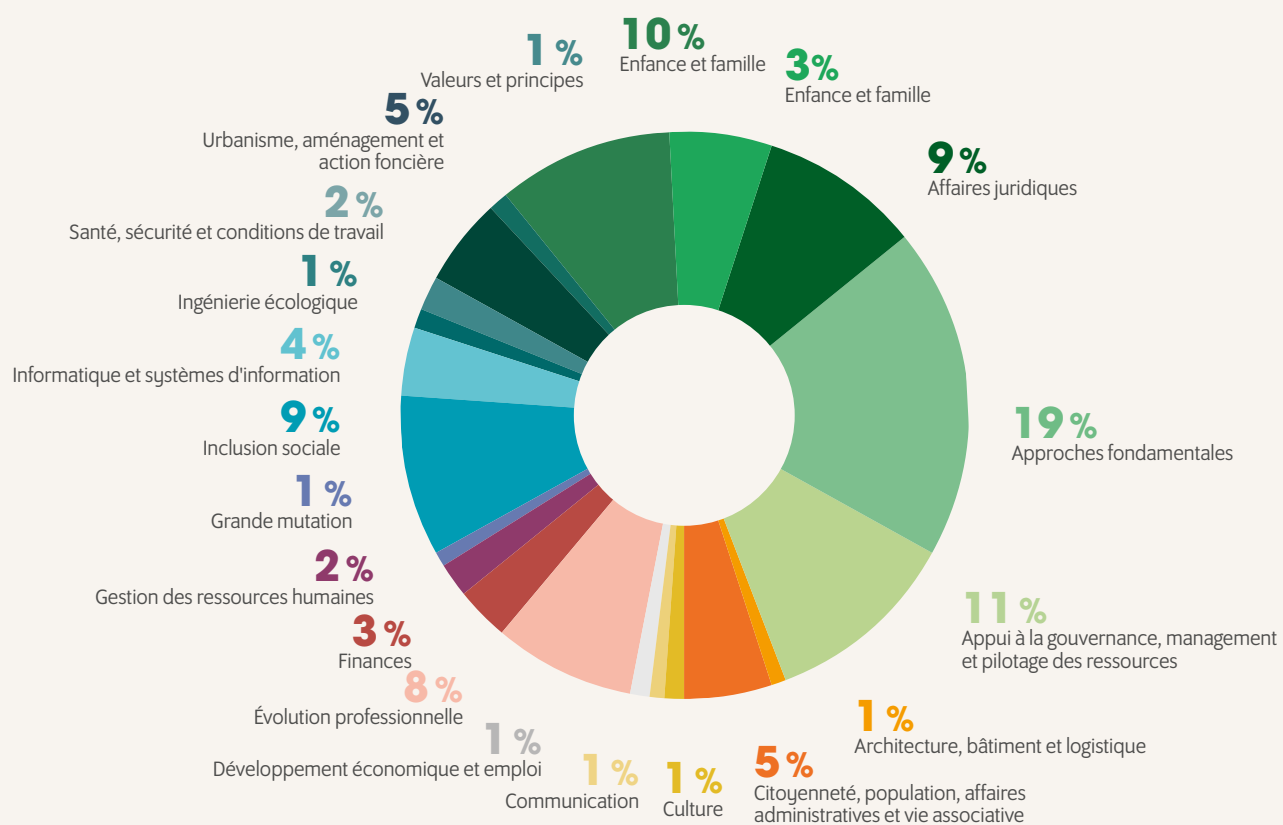
72%

DES AGENTS

ONT SUIVI UNE FORMATION SUR L'ANNÉE (98 AGENTS FORMÉS SUR UN EFFECTIF DE 136)

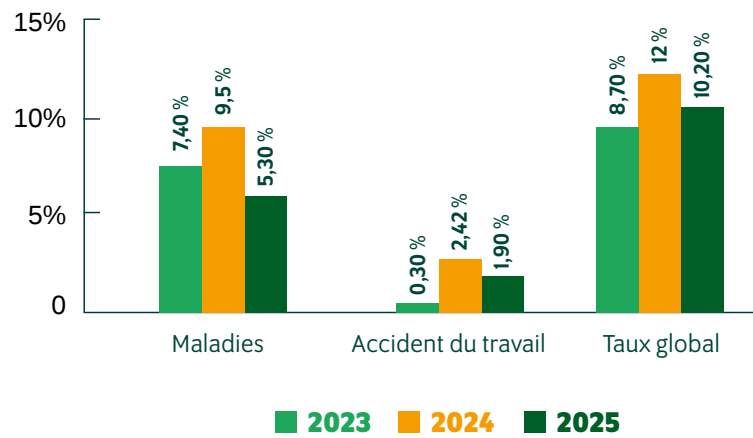


FORMATIONS PAR DOMAINE

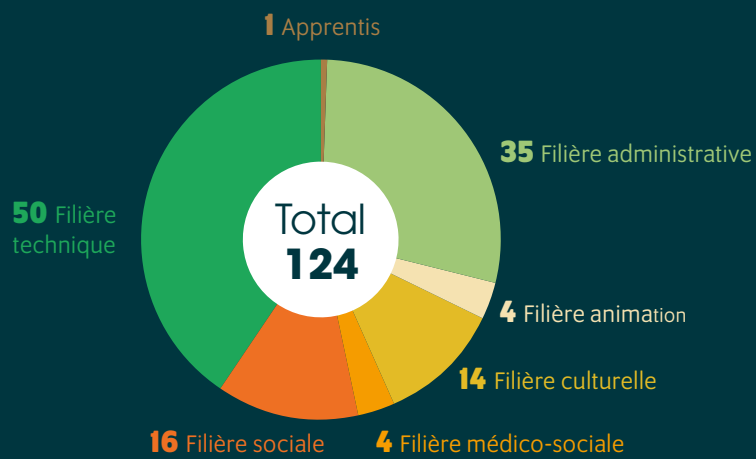


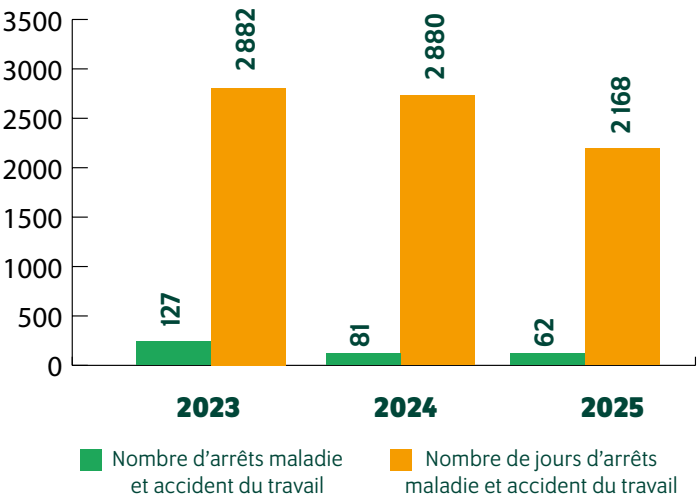
TAUX D'ABSENTEISME

2023/2024/2025

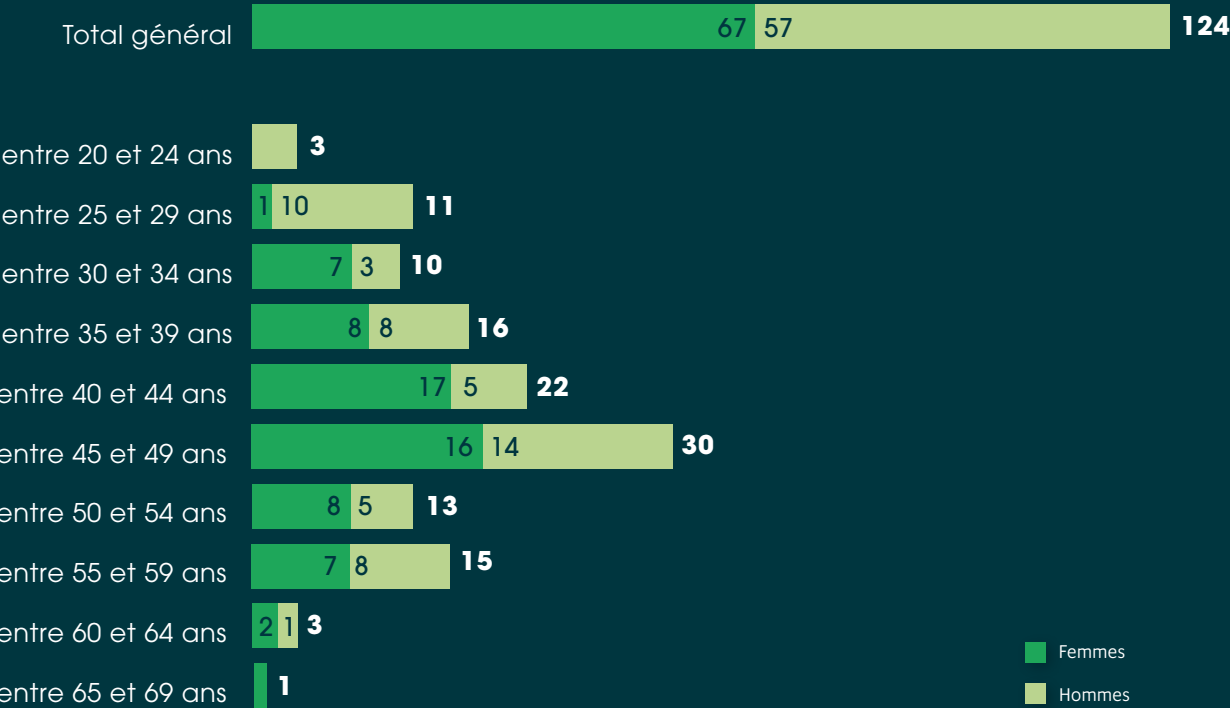
**RÉPARTITION DES AGENTS CCO ET CIAS PAR FILIÈRES**

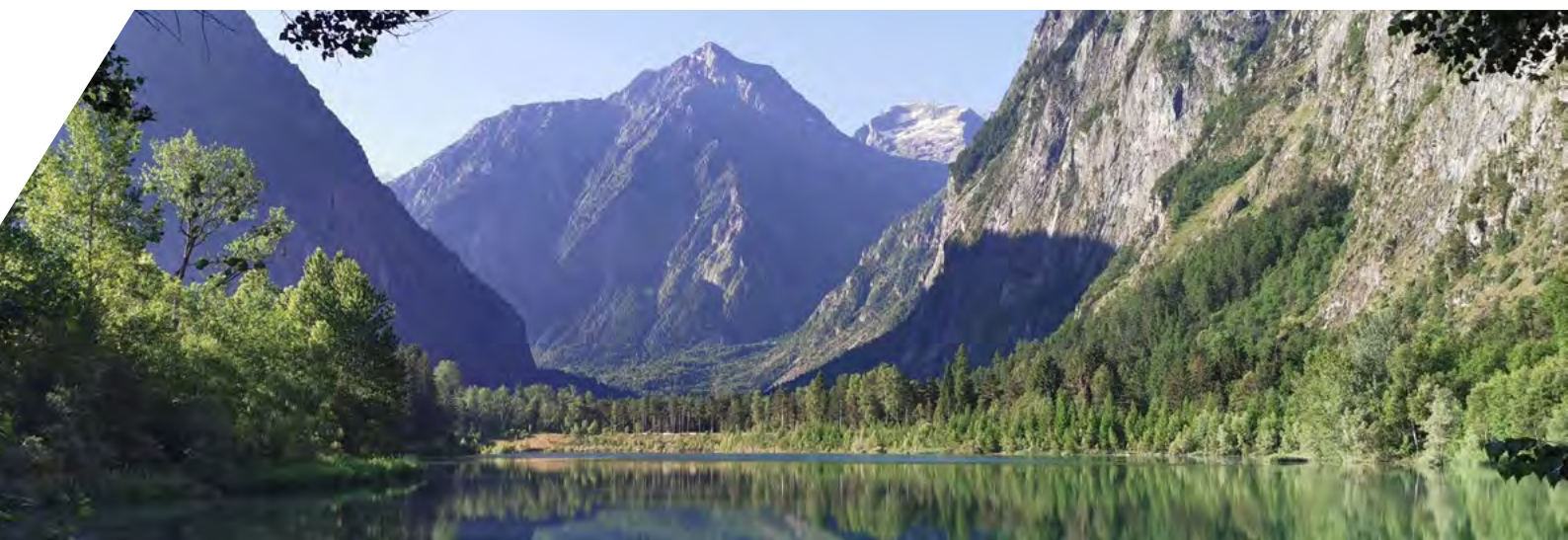
124 AGENTS

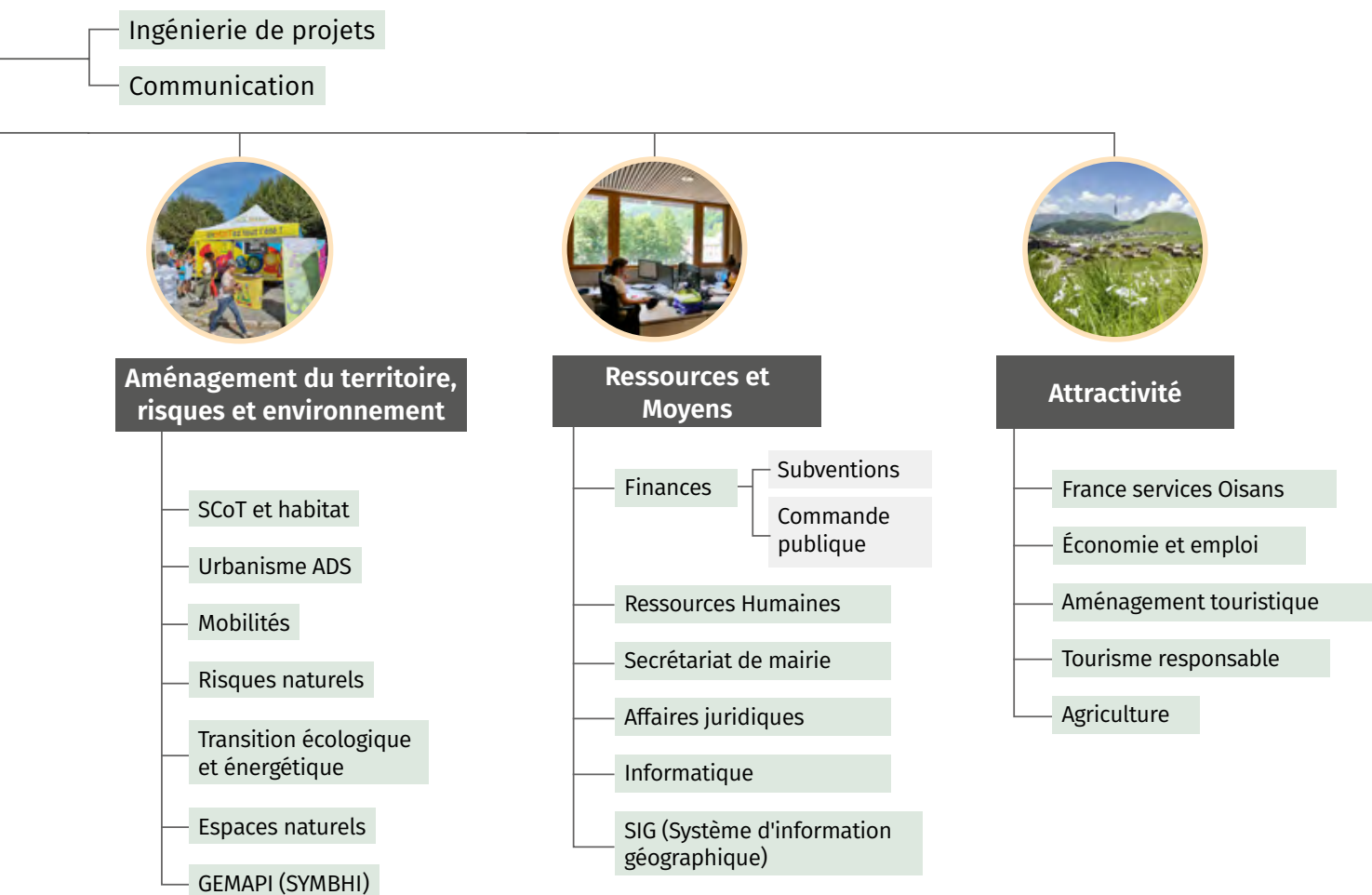




PYRAMIDE DES ÂGES AGENTS CCO ET CIAS AU 31/12/2025







FRANCE SERVICES

OISANS



20 25 FAITS MARQUANTS

➤ Plus de 5000 sollicitations en 2025, un taux de satisfaction usagers de 97,7 % !

> 5169 sollicitations auprès de nos conseillères ont été comptabilisées en 2025.

> Les conseillères ont réalisé près de 3000 accompagnements individuels, répondu à plus de 1500 demandes d'informations. Les autres sollicitations concernent les rendez-vous partenaires, les ateliers et événements collectifs (hors Salon de l'emploi), et l'utilisation des ordinateurs en libre services.

> Le taux de satisfaction usager est de 97,7 %. Au-delà de ce chiffre, comme pour les années précédentes, ce sont surtout les remerciements et observations exprimés par les usagers, sur la borne de satisfaction, par courrier, ou oralement, qui confortent les élus et les agents dans l'importance et l'utilité de ce service.

➤ La poursuite des permanences France services en communes

> Les permanences France services en communes se sont poursuivies et même développées en 2025. Leur rythme a été adapté aux besoins observés sur les communes, et la commune de Vaujany a demandé à en bénéficier également. Désormais, les permanences se déroulent donc tous les 2 mois, tous les mois ou toutes les deux semaines selon les besoins, à l'Alpe d'Huez, aux Deux-Alpes, à Livet-et-Gavet, à Allemond, au Freney d'Oisans, à Vaujany et dans la vallée du Ferrand. Dans les autres communes, des permanences ou rendez-vous ponctuels peuvent être proposés sur demande.

➤ La journée découverte des métiers du tourisme

La troisième édition de cette journée a été organisée le 20 Mars depuis la commune de Vaujany, sous la forme d'un webinaire à destination des candidats travailleurs saisonniers. Environ 90 candidats connectés en permanence, et jusqu'à 160 au maximum, ont pu écouter des saisonniers et des employeurs parler de leurs métiers, de leurs parcours, de la vie en station, et échanger avec eux sur les critères de recrutement, les formations, les modalités de candidature aux offres, etc... Nous remercions les professionnels qui se sont prêtés au jeu et ont contribué au succès de cette journée !

➤ Le Salon de l'Emploi saisonnier

> Encore un beau succès pour la quatrième édition du Salon, avec plus de 300 candidats pour 63 employeurs et 486 postes à pourvoir !!!

> Organisé au World Trade Center à Grenoble, avec France Travail, Grenoble Alpes métropole et le Grésivaudan, ce Salon a eu lieu le mercredi 1er octobre 2025.

> 96 % des employeurs se sont déclarés satisfaits de cette manifestation. Les candidats ont quant à eux attribué des notes de satisfaction de (18/20) pour l'accueil, et (17/20) pour le contact avec les entreprises.

> Cette année, un webinaire en visio a été organisé en amont du Salon pour en faire la promotion. Il a rassemblé environ 100 candidats, auxquels ont été présentés les métiers et les parcours possibles, et les caractéristiques de l'emploi saisonnier.

➤ Les journées retraite CARSAT

> À la suite de nombreux échanges avec la CARSAT, soutenus par l'ensemble des France services de l'Isère, la CARSAT a mis en place en 2025 des journées « permanences mobiles » sur les territoires. Ainsi, 6 journées de permanences ont pu être organisées en 2025, au cours desquels un agent de la CARSAT a pu recevoir les usagers sur rendez-vous, et répondre à leurs questions sur leur dossier de retraite.

> 62 rendez-vous ont eu lieu. Ces opérations se poursuivront en 2026.

➤ La mise en place du nouveau fonctionnement de l'agence postale

> Avec un départ en retraite, une nouvelle conseillère France services a été recrutée fin 2024,

> À cette occasion, le service a été réorganisé, toutes les conseillères prenant en charge chacune leur tour le fonctionnement de l'agence postale. À l'issue d'une année de fonctionnement, ce nouveau système fait l'objet d'un satisfecit général, pour les membres de l'équipe (plus de temps de présence, plus de pratique et une plus grande aisance dans les missions) que pour les usagers : une gestion des plannings plus facile, qui limitent fortement les fermetures du service.

➤ Les Journées Portes Ouvertes France services

Pour cette nouvelle édition, France services Oisans a choisi d'orienter ses actions autour de l'accueil et de la convivialité avec les usagers, avec

> Un petit-déjeuner partagé élus/usagers/partenaires dans les locaux de France services Oisans, qui a accueillis environ 35 personnes

> Un atelier numérique animé par la CPAM

> Une ouverture exceptionnelle un samedi matin, qui a permis de faire connaître France services à des publics de travailleurs qui ne peuvent pas forcément venir en semaine

> Un accueil café à l'agence postale à Allemond

> La participation de France services à la permanence du Secours Populaire, que nous avons décidé de prolonger tous les 2 mois

FRANCE SERVICES OISANS PROPOSE :



UN **ACCOMPAGNEMENT** DANS LA RÉALISATION DE TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET DE RECHERCHE D'EMPLOI



UN **ACCÈS** À UN ORDINATEUR ET UN TÉLÉPHONE EN LIBRE-SERVICE, POUR LA CONDUITE DE VOS DÉMARCHES EN AUTONOMIE



DES **RENDEZ-VOUS** AVEC DES PARTENAIRES, LORS DE PERMANENCES OU EN VISIO ET DES **PERMANENCES** DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE DE L'OISANS, POUR LES USAGERS EN DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT



L'**ORGANISATION D'ATELIERS** OU D'ÉVÈNEMENTS POUR VOUS INFORMER SUR VOS DÉMARCHES OU VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

► L'édition de la nouvelle plaquette France service

Une nouvelle plaquette de communication, qui se veut pédagogique et très pratique, a été imprimée en juin 2025. Elle présente tous les contacts et informations actualisées de France services Oisans et de ses partenaires ainsi que ses nouveaux services : accompagnements diversifiés, nouveaux lieux de rendez-vous, nouveaux partenariats.

Elle a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire avec le magazine de la Communauté de Communes (Point commun) à la rentrée 2025.



LE TOP 4 DES ACCOMPAGNEMENTS

13%
Santé
assurance
maladie

13,4%
Permis, carte
d'identité, carte
grise, passeport

15,8%
Impôts et
créances locales

25,8%

Retraite/reversion

CHIFFRES CLÉS

5169
SOLLICITATIONS
FRANCE SERVICES OISANS

DONT
2893
ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUELS

526
RENDEZ-VOUS
LES PARTENAIRES

1568
DEMANDES
D'INFORMATIONS
GÉNÉRALES

97,7%
DE SATISFACTION
DES USAGERS

74
PERMANENCES
TENUES DANS 6 COMMUNES EN 2025,
POUR PLUS DE **110 USAGERS**

CLAUSES SOCIALES

Un levier concret pour l'emploi et l'insertion professionnelle sur notre territoire.

Les Communautés de Communes de l'Oisans et la Matheysine, aux côtés du Département de l'Isère, de l'Etat et EDF ont renouvelé leur engagement pour le financement du poste de « Facilitatrice Clauses Sociales » sur la période 2023-2025.

Depuis 2020, ce partenariat traduit une volonté commune de renforcer l'inclusion professionnelle en développant l'intégration des clauses sociales dans les marchés publics et privés. Il s'agit d'une action coordonnée et efficace pour agir collectivement en faveur de l'emploi et des publics éloignés du travail sur l'ensemble du territoire.



20 25 FAITS MARQUANTS

Dans le cadre du chantier du Pont de Gavet, porté le Département de l'Isère, une visite a été organisée à destination des demandeurs d'emploi et des professionnels de l'emploi/insertion du territoire.

L'organisation de cette matinée a été assurée par la facilitatrice clause sociales de la CCO. Cette mobilisation a permis de proposer une immersion concrète sur un chantier de Travaux Publics et de faire découvrir les métiers du secteur ainsi que les opportunités d'emploi associée.

MÉTIER DE LA FACILITATRICE « CLAUSES SOCIALES »

La facilitatrice clause sociale œuvre au quotidien pour faire des marchés publics un véritable levier d'accès à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées.

À l'interface des collectivités, des entreprises et des partenaires de l'emploi et de l'insertion, elle coordonne, conseille et sécurise la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés. Elle transforme ainsi une obligation réglementaire en opportunité humaine et territoriale.

► Ses principales missions :

- > Accompagnement des donneurs d'ordres de l'Oisans (communes, intercommunalités, bailleurs sociaux, EDF, RTE, Département de l'Isère, Etat...) dans l'intégration des clauses sociales dans leurs marchés ;
- > Définition du volume d'heures d'insertion ;
- > Appui aux entreprises pour répondre à leur obligation en matière d'insertion ;
- > Mise en relation et facilitation du recrutement des personnes éloignées de l'emploi ;
- > Suivi des engagements et reporting auprès des maîtres d'ouvrage.

► Son objectif :

- > Elle vise à consolider le déploiement du dispositif à l'échelle territoriale et à en faciliter l'appropriation par l'ensemble des acteurs.



DES RÉSULTATS CONCRETS EN 2025

97

MARCHÉS
INTÉGRANT UNE
CLAUDE SOCIALE

28 300 h

D'INSERTION
RÉALISÉES REPRÉSEN-
TANT 100 CONTRATS DE
TRAVAIL GÉNÉRÉS

88

BÉNÉFICIAIRES
ACCOMPAGNÉS VERS
L'EMPLOI DONT 25 HABITANTS
ALPES SUD ISÈRE

57

ENTREPRISES
ENGAGÉES

20

PARTENAIRES
EMPLOI/INSERTION
IMPLIQUÉS

Ces résultats témoignent de la montée en puissance du dispositif et d'un ancrage durable dans les pratiques locales.

Le territoire se distingue par une organisation partenariale structurée. Des comités techniques (COTECH), réunissant chaque trimestre les acteurs de l'emploi et de l'insertion de l'Oisans et de la Matheysine (France Travail, Mission Locale, Maisons du Département, DDETS, structures d'insertion, Cap Emploi, GEIQ BTP, etc.) assurent un pilotage opérationnel du dispositif. Cette instance constitue une véritable cellule de coordination : elle permet de présenter les opérations intégrant des clauses sociales ainsi que d'identifier les besoins en recrutement des entreprises attributaires.

➤ **Quelques exemple de marchés « clausés » au sein de la CCO :**

- > Travaux (Maison de l'Oisans, Chambre funéraire, création passerelle de Rioupéroux, assainissement avec le SACO,...)
- > Voies vertes
- > Collecte des déchets
- > Exploitation du réseau de chaleur

Les actions s'adressent prioritairement aux publics rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi. Sont notamment concernés :

- > Les demandeurs d'emploi de longue durée,
- > Les jeune de moins de 26 ans de niveau infra-bac (ou sorti du système scolaire depuis plus de 6 mois),
- > Les demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans,
- > Les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés,
- > Les personnes salariées de structure d'insertion par l'activité économique (SIAE).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes de l'Oisans, à travers son service de développement économique, **accompagne le développement et les financements des entreprises ; soutient les porteurs de projets ; promeut le territoire** pour attirer de nouvelles entreprises et met en relation les entreprises avec les partenaires institutionnels. Son service s'appuie sur un réseau de partenaires locaux, de financeurs et de conseils aux entreprises.

🔗 Aide aux entreprises – Fonds Vénéon

Suite aux intempéries des 20 & 21 juin dans la vallée du Vénéon, la CC de l'Oisans a mis en place sur 2025 un nouveau dispositif d'aides économiques.

Finalités du dispositif :

> Pour les entreprises ciblées sur la Commune de Saint-Christophe-en-Oisans, cette aide financière a été sollicitée en fin de saison estivale en cas de baisse d'exploitation constatée par rapport à 2023 (dernière année de référence). Il s'agit d'une aide directe sous forme de fonds de soutien

Nombre de bénéficiaires sur 2025 : 4

Montant : 54 329,4 €

NOS PARTENAIRES

🔗 Chambre des Métiers & de l'Artisanat

Objectifs du partenariat :

> Bénéficier de données artisanales à jour sur le territoire,
> Proposer des solutions adaptées aux besoins de l'entreprise et de l'artisan

> Accompagnements des entreprises sur les formalités (immatriculation, modifications, cessation d'activité...)
6 entreprises accompagnées

🔗 Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble

Objectif du partenariat :

> Transmission du fichier d'entreprises du territoire, puis une liste des nouvelles créations/radiations par trimestre écoulé
> Réalisation de statistiques et tendances de l'évolution économique du territoire
> Mise en œuvre d'un plan d'action autour de l'emploi saisonnier (mobilisation et fédération des entreprises, animation de la démarche de co-construction, accompagnement emploi et formation...)
> Accompagnements des entreprises sur les formalités (immatriculation, modifications, cessation d'activité...) et thématiques « Transmission-reprise d'entreprise », « Transition numérique », « Développement commercial », « Transition écologique et énergétique ».
> Aide au développement de la filière outdoor et du vélo sur le territoire dans le cadre du Cycling Lab Oisans.

CHIFFRES CLÉS

58

ENTREPRISES

ACCOMPAGNÉES SUR 2025
(ACCOMPAGNEMENT SUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS PRINCIPALEMENT)

21

ENTREPRISES

ACCOMPAGNÉES PAR
DES PARTENAIRES

3

ATELIERS

RÉALISÉS (HORS RENCONTRES
DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE)
À DESTINATION DES ENTREPRISES
DU TERRITOIRE (MOBILISANT ENVIRON
40 ENTREPRISES DU TERRITOIRE)

60 K€

D'AIDE AUX ENTREPRISES

🔗 Grenoble Alpes Initiative Active (GAIA) :

Association loi 1901, accompagnant les porteurs de projets dans leurs financements

Objectif du partenariat : accompagner le financement des entreprises par des garantie de prêt et par l'attribution d'avances remboursables à taux 0%

Bilan 2025 : 6 entreprises financées pour un montant de 129 k€ en Prêt d'Honneur

🔗 **La SCOP ACEISP** accompagne les projets d'insertion économique et notamment des demandeurs d'emplois en difficulté.

Objectif du partenariat : orientation et accompagnement à la création d'activités économiques sur le territoire de l'Oisans

Bilan 2025 : 10 entreprises accompagnées / 40 heures d'accompagnements

🔗 **ADIE** : association française reconnue d'utilité publique depuis 2005

Objectif du partenariat : permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel de créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné.

Bilan 2025 : 2 entreprises accompagnées. 10 k€ en Prêt

STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lancement d'une étude en 2025 (Cabinet Geolink), enjeux de la mission :

> Créer une stratégie opérationnelle foncière : outiller la CCO pour rendre opérationnelle la stratégie adoptée

> Permettre à la collectivité d'anticiper et d'élaborer des projets cohérents sur le long terme et d'être plus réactive, le moment venu, face aux évolutions du marché.

> Tenir compte d'une approche terrain en considérant les risques naturels très marqués sur notre territoire et les parcelles mobilisables.

À la suite des phases d'analyse et de concertation (COPIL du 13/05/2025 & 23/09/2025), plusieurs actions prioritaires ont été identifiées :

> formalisation de ces actions sous forme de fiches-actions détaillées, permettant de passer d'une stratégie à une mise en œuvre concrète, mesurable et partagée entre l'ensemble des partenaires du territoire.

Le livrable (rendu début 2026) = boîte à outils reposant sur la valorisation des zones d'activités existantes, le développement d'une offre foncière et immobilière adaptée.

🔗 Espace Entreprises (espace de coworking de l'Oisans)

> RDC de l'Espace France Services, avenue Aristide Briand à Bourg-d'Oisans

> Surface totale de 89 m²

> 8 postes en open space (62 m²)

> 2 espaces de confidentialité (2 places et 4 places) 12 m²

> Une salle de réunion (15m²)

> Accès indépendant et sécurisé.

En 2025, plus de 80 usagers uniques ont passé près de 8 000 heures cumulées dans cet espace de coworking.



ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

15 JANVIER 2025	Présentation dispositif LEADER Objectifs : Témoignage d'un porteur de projet financé par le LEADER. Présentations des appels à projets.	18 participants
10 FÉVRIER 2025	3^e Café Création Restaurant / Salon de Thé Chez Elisa Intervention de L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active) & l'ACEISP Objectifs : rencontrer d'autres porteurs de projet et/ou entrepreneurs, échanger avec des conseillers à la création d'entreprise	13 porteurs de projets présents
23 SEPTEMBRE 2025	5^e Rencontres de l'Economie Territoriale en Oisans <i>Foyer Municipal Bourg d'Oisans</i> 2 tables rondes sur « Les leviers et opportunités de l'hydroélectricité dans les territoires de montagne » et « Faciliter l'accès au foncier économique dans les territoires »	85 participants
14 & 15 OCTOBRE 2025	Salon Business Hydro – Alpexpo : Célébration en 2025 du Centenaire de l'Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme Les objectifs du projet : > Promouvoir l'hydroélectricité comme un maillon essentiel de la transition énergétique > Développer un partenariat avec les acteurs des territoires, berceaux du développement de la Houille Blanche > Travailler sur plusieurs cibles : entreprises, chercheurs et grand public > Élargir les thématiques : l'eau, le stockage, l'acceptabilité, la prospective,.... Se doter d'une structure d'animation avec un chargé de « mission centenaire » cofinancé par Hydro 21 et 3 collectivités (GAM, CC Oisans & CC Le Grésivaudan) Présence de la CC de l'Oisans sur un stand mutualisé avec CC Grésivaudan et GAM	25 contacts entreprises

CYCLING LAB OISANS

13 JUIN 2025	4^e Rencontres Entreprises – Cycling Lab Oisans Objectifs : présentation de 4 entreprises innovantes sous un format pitch c'est-à-dire une présentation courte (environ 10 minutes + 10 minutes de questions / réponses) et percutante de l'entreprise, du projet ou service > PAIRFS technologie innovante de capteurs de gaz pour rendre les dispositifs d'analyses de l'air exhalé utilisables par tout le monde et accessible financièrement. > TESSIER conception de matériel handisport > MICRO CARGO conception de remorques vélo professionnelles. > SELVAO CONCEPTIONS Conception de micro-hébergement en bois	18 partenaires
17 OCTOBRE 2025	4^e Forum de l'innovation au Pôle Sport de Vaujany En partenariat avec la CCI de Grenoble, EDF 1 Rivière 1 Territoire, Isère Attractivité > 12 exposants > 2 Tables rondes : Territoires de montagne : innover par les mobilités et les services Intelligence collective au cœur de l'économie	95 partenaires



AGRICULTURE ET SYLVICULTURE



STRATÉGIE AGRICOLE

L'élaboration d'une stratégie agricole s'est construite au fil du temps grâce aux différents diagnostics et échanges entrepris avec les différents acteurs et partenaires. Elle permet notamment de dessiner la feuille de route des actions à venir et d'identifier les principaux enjeux.



❖ ENJEUX N°1

ASSURER LE MAINTIEN, LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES



❖ ENJEUX N°2

RELOCALISER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION EN OISANS AVEC LA CRÉATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



❖ ENJEUX N°3

SOUTENIR LE PASTORALISME, ENTREtenir LES PAYSAGES ET OUVRIR DES MILIEUX

Pour ce faire, différents outils et partenaires :

❖ Convention de Partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère :

> Avec une conseillère pour le Territoire (conseil et accompagnement)

Dans ce contexte, une étude de gisement foncier a été lancée en fin d'année sur 3 communes (Livet-et-Gavet, Allemond et Le Bourg-d'Oisans) cofinancée par l'Europe au titre du FEADER, de la Région et du Département.

Les objectifs :

- > Identifier les surfaces agricoles abandonnées ou sous-exploitées
- > Caractériser les enjeux : reconquête agricole, valorisation environnementale, sylvicole ou compensations

> Proposer un programme d'actions : remobilisation du foncier, accompagnement des communes, sensibilisation des propriétaires

❖ Convention de partenariat avec la SAFER (Veille et protection du foncier agricole) :

Avec possibilité de préempter, selon les cas de figure, la collectivité peut se positionner pour :

- > Maintenir la vocation agricole des parcelles (installer, conforter...),
- > Réguler les prix,
- > Réouvrir les espaces
- > Supporter les frais de préemption

En 2025 : 56 notifications transmises aux 28 agriculteurs ayant potentiellement un intérêt (+ lien /communes) ; 1 préemption au prix notifié



🔗 Plan Pastoral Territorial (PPT)

Dans ce dispositif financé par la Région AURA et l'Europe, au titre du FEADER et le Département, la CCO porte 2 actions :

- > Soutien technique en faveur des Associations Foncières Pastorales (AFP) du territoire en partenariat avec La Chambre d'Agriculture et la Fédération des Alpagnes afin de répondre aux questions réglementaires et pratiques de ces dernières,
- > Valorisation touristique des alpages et des activités pastorales : durant l'été, 7 sorties d'alpages ont été programmées et 71 personnes ont pu y participer.

Les différentes structures collectives du territoire (AFP, groupements pastoraux) et les communes peuvent aussi déposer des demandes par ce biais pour obtenir des aides pour du débroussaillage, de la mise aux normes de chalets d'alpage, d'amélioration des équipements pastoraux par exemple.

Un bilan de ce dispositif est en cours actuellement afin de déposer un nouveau programme pour 2027.

🔗 Paniers garnis Oisans

- > Mise en place de paniers garnis Oisans en partenariat avec les producteurs de l'Oisans afin de développer les circuits courts.
- > En partenariat avec l'Association pour la Promotion de l'Agriculture en Oisans (APAO), la Route des Savoir-faire et les Producteurs de l'Oisans®, la Communauté de communes a proposé en cette fin d'année des paniers garnis à titre expérimental.
- > Proposition de 4 types de paniers garnis (en déclinaison viande et végétal) de 25 € à 51 € chacun.

> 79 paniers ont été commandés par 5 structures du Territoire
Le retour d'expérience réalisé en début d'année 2026 est très positif et l'expérience sera donc reconduite à minima sur le même principe

🔗 Abattoir intercommunal de l'Oisans :

L'équipement : ce service public est géré en régie par la Communauté de communes de l'Oisans depuis 2019.

Cet abattoir public, intégré au sein du Pole Attractivité / agriculture, fonctionne avec :

- > Une responsable de l'équipement, un renfort agent opérationnel
- > Une assistance « technique » de nos agents bâtiments pour quelques travaux de maintenance
- > Travail en bon partenariat avec les éleveurs (CCO et au-delà)

Marchés publics pour les principales missions : l'abattage, la prestation de découpe (boucher), ainsi qu'une prestation extérieure pour le nettoyage / ménage

Le volume traité : ~59 Tonnes sur 2025 ; abattage les mardis

🔗 Maison départementale des alpages (Besse-en-Oisans)

Accompagnement de l'association, pour constituer le dossier de demande de subvention auprès du Département afin d'obtenir une subvention pour le fonctionnement de leurs actions/ activités (avec succès : subvention départementale obtenue).

SYLVICULTURE

Enjeux forestiers (intégration au sein du Plan climat air énergie territorial fiche action 9)

- > Coordonner, animer et soutenir la filière sylvicole et dynamiser la filière Bois

Soutenir l'adaptation de la filière sylvicole, en lien avec la STRATEGIE FORESTIERE DU MASSIF SUD ISERE

- > Axe 1 : Développer une culture commune de la forêt
- > Axe 2 : Mobiliser davantage de bois et regrouper les propriétaires
- > Axe 3 : Favoriser l'utilisation du bois sous toutes ses formes
- > Axe 4 : Anticiper les effets du changement climatique et s'assurer de la pérennité de la ressource

Action dans la cadre de l'Appel à projet de la DRAAF : Diagnostic du territoire réalisé sur :

- > Les Biens Non Délimités (BND) réalisé par la Chambre d'Agriculture
- > Les Biens Vacants et Sans Maître (BVSM) réalisé par la SAFER
- > Diagnostic sur la totalité du territoire (agricole & forestier) : enclaves forestières réalisées par l'ONF, avec définition de 3 zones d'animation foncière forestière (Vaujany, Livet-et-Gavet, Huez)



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)



La nouvelle CTG a été signée en septembre 2025 par toutes les communes du territoire pour la période 2025-2029 dans le cadre d'un partenariat entre la CAF de l'Isère, le Département, la MSA et la Communauté de communes de l'Oisans.

L'analyse des besoins sociaux réalisée en 2024 a permis d'identifier les enjeux sur le territoire ainsi que les thématiques prioritaires pour cette nouvelle période : la petite enfance, enfance et parentalité, la jeunesse, le handicap des enfants, la vie sociale et la citoyenneté ainsi que l'accès aux droits et inclusion numérique, nouvel axe de cette deuxième CTG.

**20
25**

Élaboration et signature de la nouvelle CTG 2025-2029

Le travail de capitalisation et d'évaluation de la 1ère CTG a servi de base pour l'élaboration de la 2^{de} CTG. C'est lors des différents comités techniques que la nouvelle feuille de route de cette nouvelle CTG a été définie avec les différents élus et partenaires du territoire. Le travail de réflexion mené en groupes de travail a permis d'aboutir à un plan d'action pour chaque thématique. Chaque plan d'action intègre une liste d'actions par axe et objectifs.

La Convention a été signée lors du COPIL en septembre 2025 en présence des représentants des communes et des partenaires du territoire.

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET PARENTALITÉ

Axe 1 : Adapter et diversifier l'offre en fonction des familles

Axe 2 : Garantir une bonne qualité d'accueil

Axe 3 : Soutenir et accompagner la parentalité

JEUNESSE

Axe 1 : Favoriser la mise en réseau et le partenariat entre acteurs

Axe 2 : Contribuer au mieux-être des jeunes et de leurs parents

Axe 3 : Soutenir l'autonomie des jeunes et de leurs parents

HANDICAP DES ENFANTS

Axe 1 : Informer et former les acteurs

Axe 2 : Offrir aux enfants des espaces de vie adaptés

VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ

Axe 1 : Favoriser le bien vivre en Oisans

Axe 2 : Favoriser le maillage partenarial

Axe 3 : Accompagner les personnes fragiles

ACCÈS AUX DROITS ET INCLUSION NUMÉRIQUE

(nouvelle thématique depuis 2025)

Axe 1 : Former et sensibiliser les usagers et acteurs de terrain

Axe 2 : Améliorer l'accessibilité des services numériques

Axe 3 : Mailler le territoire



Principales actions à destination des habitants et familles réalisées en 2025 :

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET PARENTALITÉ

- > **Projet Bienveillance en famille** : 1 conférence débat 'Tous dehors' et 5 ateliers parentalité en présentiel ou en visio
- > **Quinzaine de la parentalité** : 29 actions proposées dans 6 communes en Oisans avec une fréquentation de 202 adultes et 193 enfants.
- > **Organisation de la journée Grandir en Oisans** avec la présence de 311 personnes (parents, enfants, élus et partenaires)
- > **Poursuite de l'accompagnement des communes** : Livet-et-Gavet pour la création d'un centre de loisirs, finalisation des travaux de réhabilitation de la crèche d'Oz en Oisans avec une réouverture en décembre 2025.
- > **Formations pour les agents périscolaires** sur la qualité de l'air intérieur ainsi que sur la régulation et la gestion du bruit.
- > En complément voir **page dédiée à la crèche** et au relais petite enfance pour plus d'informations sur les services.

JEUNESSE

L'observatoire de la jeunesse :

4 questionnaires ont été élaborés et diffusés auprès des parents et jeunes du territoire afin de recueillir la parole des jeunes et d'identifier leurs besoins :

- > Questionnaire parents : 43 répondants
- > Questionnaires jeunes 11-14 ans : 60 répondants
- > Questionnaire jeunes 15-17 ans : 20 répondants
- > Questionnaire jeunes 18-25 ans : 10 répondants

Voici les principaux constats qui ressortent des sondages réalisés :

- > **Rubrique transport/mobilité** : Les deux principales difficultés rencontrées par les jeunes concernent la fréquence et les horaires des bus
- > **Rubrique loisirs/culture/sports** :
 - 31% des jeunes interrogés en moyenne ne pratiquent aucune activité
 - Parmi ceux pratiquant une activité, l'activité sportive est dominante contrairement aux activités artistiques et culturelles
- > **Rubrique engagement citoyen** :
 - L'intérêt pour la vie de leur commune est relativement faible chez les 11-17 ans (entre 25 % et 38 %) mais plus importante chez les 18-25 ans (50 %).

Rubrique vivre en Oisans :

- Ce que les jeunes aiment le plus en Oisans : la nature et les sports de montagne
- Ce que les jeunes aiment le moins en Oisans : le manque d'activités et services en intersaison

Rubrique bien-être :

- 64 % des jeunes interrogés se sentent écoutés au sein de leur famille
- 49 % des jeunes interrogés ont déclaré qu'il y avait des conflits au sein de leur famille
- 24 % des jeunes interrogés se sont déjà sentis isolés ou exclus (35 % chez les 15-17 ans)
- L'alcool est la 1ère substance consommée chez les 11-17 ans (40 % chez les 15-17 ans)

Rubrique connaissance des services :

- L'animateur jeunesse est le 1er professionnel connu par les jeunes
- 74 % des parents trouvent les informations dont ils ont besoin en premier via l'établissement scolaire de leur enfant, suivi par les réseaux sociaux de la CCO et de leur commune.

🔗 Formations BAFA :

Un stage de base a eu lieu du 18 au 25 octobre 2025 avec la participation de 17 stagiaires. Le stage de perfectionnement n'a pas pu avoir lieu à cause de l'indisponibilité des formateurs et a été reporté en avril 2026 avec la participation de 15 stagiaires. Deux nouvelles sessions sont prévues pour 2026. Au total, 17 jeunes ont été formés à fin 2025.

> **Actions de prévention** multi-thématiques avec le Centre de Santé Sexuelle

> **Dispositif les promeneurs du net** : professionnels en ligne à l'écoute des jeunes

> **Permanences de la Mission Locale** à France Services pour accompagner les jeunes dans leurs orientations professionnelles

En complément voir page dédiée au service jeunesse pour plus d'informations.

HANDICAP DES ENFANTS

Un diagnostic territorial des enfants et jeunes à besoins particuliers ou en situation de handicap a été réalisé avec les partenaires du territoire afin d'évaluer les enjeux et besoins sur le territoire.

Enfin, les discussions avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale se sont poursuivies sur le projet de création d'une unité scolaire inclusive pour les enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap. Ce travail devrait permettre d'aboutir à l'ouverture d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) hybride expérimentale, à la rentrée de septembre 2026.

VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ

L'année 2025 a été marquée par la validation du projet de création d'un espace de vie sociale par les élus du territoire.



En partenariat avec la CAF, un projet social a été élaboré qui a permis l'obtention de l'agrément de la CAF permettant l'ouverture de l'Espace de Vie Sociale la Géode en décembre 2025 (voir page dédiée à la Géode pour plus d'informations).

ACCÈS AUX DROITS ET INCLUSION NUMÉRIQUE

France Services et le Département sont des acteurs majeurs de l'accès aux droits grâce aux différents services qu'ils proposent. Etant une nouvelle thématique de cette CTG, un état des lieux de l'existant sera mené afin de voir ensuite les actions à renforcer ou à mettre en place.

En complément voir page dédiée à France Services pour plus d'informations.

SERVICE DE MÉDIATION FAMILIALE

Renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association Pacifique Airline incluant une subvention de la CCO à hauteur de 2 000 €.

Pour rappel, l'association Pacifique Airline propose des services de médiation familiale afin de rétablir la communi-

cation au sein de la cellule familiale. Elle est subventionnée par la CAF, le Département de l'Isère et le ministère de la Justice et intervient dans différentes villes en Isère.

En Oisans, l'association réalise des permanences sur rendez-vous un vendredi sur deux.

CHIFFRES CLÉS DE LA MÉDIATION FAMILIALE EN 2025 EN OISANS

21
JOURS DE
PERMANENCES

10
ENTRETIENS
D'INFORMATIONS

7
DOSSIERS
> 1 ADRESSÉ PAR LA JUSTICE,
> 6 EN CONVENTIONNEL.

7
ENTRETIENS COMMUNS
DE MÉDIATION

3
PROCESSUS
DE MÉDIATION

LA GÉODE

ESPACE DE VIE SOCIALE DE L'OISANS

La Géode, un lieu ressource, révélateur de richesses humaines.

La Géode, Espace de Vie Sociale de l'Oisans est la réponse concrète au besoin de lien social et de lutte contre l'isolement sur le territoire, en touchant l'ensemble de la population.

Lieu ressource de proximité pour favoriser les échanges, les rencontres et le partage entre citoyens. Et favoriser le bien-vivre ensemble.

UN ESPACE DE VIE SOCIALE EST UN CATALYSEUR DU LIEN SOCIAL ET UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL AFIN DE FAVORISER :

- > L'ACCUEIL INCONDITIONNEL, L'ÉCOUTE ET LES RENCONTRES
- > L'INCLUSION ET LA MIXITÉ SOCIALE
- > LA PARTICIPATION CITOYENNE
- > L'ÉLABORATION DE PROJETS COLLECTIFS CO-CONSTRUITS AVEC ET POUR LES HABITANTS
- > LA RÉPONSE AUX BESOINS IDENTIFIÉS
- > LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL
- > LA COORDINATION DES PARTENARIATS



CONTEXTE ET ENJEUX

(Éléments recueillis dans le processus de construction de l'ABS : entretiens avec les élus par bassin de vie, les techniciens par thématique et les questionnaires aux habitants)

📍 18% des habitants

Sentiment d'isolement

En progression chez les jeunes (19% des 20-24 ans)

📍 Taux de pauvreté 12 %

Niveau de revenus plus faible qu'à l'échelle dép38

📍 Augmentation nombre de ménages 1 ou 2 personnes

familles monoparentales

📍 Population en baisse et vieillissante

📍 Manque d'offre de l'animation de la vie sociale intercommunale

Besoin de communication

📍 Tissu associatif conséquent (621 associations recensées – 2024) mais principalement tourné vers le sport

📍 Associations caritatives présentes mais fragiles (précariation ménages + manque bénévoles)

📍 + 3 personnes / 5 souhaiteraient la création d'un EVS sur 436 questionnaires

LES BESOINS RECENSÉS

- > SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT PARENTALITÉ
- > LIEU SPÉCIFIQUE DE RENCONTRE POUR LES 18 -25 ANS
- > ACCOMPAGNEMENT SANTÉ MENTALE (JEUNES, SÉNIORS)
- > BESOIN PÔLE ANIMATION VIE SOCIALE INTERCOMMUNALE
- > ACTIVITÉS FAMILLES, ACTIVITÉS CULTURELLES
- > BESOIN DE RENCONTRES, PARTAGES DE MOMENTS CONVIVIAUX (POST COVID)
- > LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
- > MISE EN ITINÉRANCES POUR "ALLERS VERS"
- > BIEN-ÊTRE, PRENDRE DU TEMPS POUR SOI, SE DÉTENDRE
- > NOUER DES PARTENARIATS, CONSTRUIRE ENSEMBLE
- > CRÉER DU SOUTIEN, DE LA SOLIDARITÉ
- > TROUVER DE LA RECONNAISSANCE, GAGNER EN CONFIANCE

HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DU PROJET DE CREATION DE LA GEODE

Rappel de la démarche de création d'un espace de vie sociale pour l'Oisans.

2021 : 1^{ère} CTG (Convention Territoriale Globale) et choix de la thématique Vie Sociale et citoyenneté comme axe prioritaire de travail

2023-2024 :

> Visites d'EVS par les élus et techniciens – Trièves, Vercors
> Réalisation de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux) par le CIAS et cabinet Espélia : analyse quantitative et qualitative de l'offre et des besoins des habitants

> Questionnaire aux habitants et aux associations

> 2 Séminaires (novembre 2024 et février 2025) avec les associations pour réfléchir à la mise en œuvre opérationnelle de l'EVS et la modélisation du service

> Construction du SCOT et de son PAS (Plan d'aménagement stratégique) dont l'axe n°2 thématisé « Un territoire équilibré garant d'une population à l'année »



Fonctionnement de la Géode

- Service porté et géré par la Communauté de communes.
- Création d'un comité des concernés avec les habitants volontaires.
- 1 lieu d'accueil fixe au Bourg d'Oisans et de l'itinérance sur l'ensemble du territoire :
 - > Bourg d'Oisans : mardi 9h-12h, mercredi 9h-12h et 14h-17h, jeudi 9h-12h
 - > Itinérance : lundi, mardi après-midi, jeudi après-midi

ZOOM Projet social 2025-2026 : 3 axes

AXE 1 : Implication des habitants, la démarche participative au cœur du projet

- Accueillir et informer inconditionnellement
- Encourager la participation et l'implication
- Soutenir la construction de projets collectifs

AXE 2 : Constitution et animation d'un réseau de partenaires autour de l'EVS

- Cartographier les acteurs du territoire
- Créer un répertoire partagé et dynamique des services existants
- Favoriser l'interconnaissance et coopération
- Faciliter l'itinérance du service
- Informer, communiquer, faire connaître, aller vers...

AXE 3 – Déploiement des animations en réponse aux besoins des habitants

- Rendre l'offre d'animation lisible et accessible à tous
- Développer des animations en réponse aux besoins identifiés
- Favoriser la transformation des sollicitations et initiatives en projets d'animations

Le projet social sera renouvelé en fin d'année 2026. Celui-ci permettra de conforter les axes de déploiement du service.

CHIFFRES CLÉS

1
ETP
DEPUIS LE 01/09/2025

36 300 €
DE BUDGET
(PRORATISÉ)

2 304 €
EN FONCTIONNEMENT
ET **7 133 €** EN INVESTISSEMENT
(SUBVENTIONS CAF)

45
PERSONNES
FRÉQUENTATION DÉCEMBRE
2025

LES BAMBINS DE L'OISANS

CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE L'OISANS



Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité d'accueil proposée aux jeunes enfants et à leurs familles, la structure a engagé cette année une démarche articulée autour de deux axes majeurs : la formalisation de son projet d'établissement et la conduite d'un projet de réhabilitation de ses locaux.

20 25 FAITS MARQUANTS

Le projet d'établissement pose les fondements des orientations pédagogiques, éducatives et sociales de la structure. Il traduit l'engagement collectif de l'équipe en faveur du bien-être de l'enfant, du soutien à la parentalité et d'un accueil individualisé et bienveillant, et constitue désormais le socle commun sur lequel reposent les pratiques professionnelles.

En parallèle, un projet de réhabilitation des locaux a été initié afin de mettre la structure en conformité avec le référentiel bâtiminaire applicable aux établissements d'accueil du jeune enfant. Cette démarche vise à garantir des conditions optimales de sécurité, d'accessibilité et de confort, pour les enfants comme pour les professionnels.

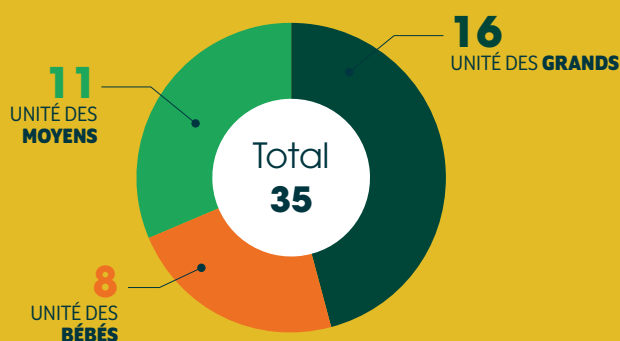
À l'issue de la présentation de l'avant-projet, la structure entrera début 2026 dans une phase de validation, étape décisionnelle qui permettra d'arrêter les orientations définitives et d'ouvrir la voie à la programmation opérationnelle des travaux.

ACTIONS RÉALISÉES

- > PARTICIPATION À **GRANDIR EN OISANS**
- > **LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ** (PROJET CAF),
- > **SPECTACLE** DE FIN D'ANNÉE PARTAGÉ AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE,
- > PLUSIEURS « **CAFÉS DES PARENTS** »,
- > **ÉVEIL MUSICAL** EN LIEN AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE,
- > INVITATIONS DES PARENTS À PARTAGER DES **ATELIERS** ET DES **ACTIVITÉS** AVEC LEUR ENFANTS (FRESQUES),
- > SORTIES DANS LE CADRE DE **L'ÉVEIL À LA NATURE** ET À L'ENVIRONNEMENT,
- > **ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS** EN COLLABORATION AVEC L'EHPAD, LES CHARMILLES.



CAPACITÉ D'ACCUEIL



Accueil de 7h30 à 18h30 tous les jours sauf :

- > Weekends
- > Jours fériés
- > Pont de l'ascension
- > Fermeture 3 semaines en août

Modes d'accueil :

- > Régulier
- > Occasionnel
- > D'urgence
- > Nb de jours d'ouverture : **236** jours
- > Nb d'enfants accueillis : **64** dont **11** enfants inscrits sous le seuil de pauvreté et **2** enfants en situation de handicap

CHIFFRES CLÉS / ACTIVITÉ

46 636 h
RÉALISÉES

47 292 h
FACTURÉES

17,19€
PRIX

DE REVIENT D'UNE PLACE
(AUGMENTATION DU COÛT DE REVIENT
EN LIEN AVEC LA BAISSÉ DU NOMBRE
D'HEURES ET L'AUGMENTATION DES
CHARGES MALGRÉ UN EFFECTIF EN
PERSONNEL (TITULAIRE) CONSTANT)

101 %
TAUX

DE FACTURATION
LE TAUX SUPÉRIEUR À 100% CORRESPONDANT AUX HEURES D'ABSENCES NON PRÉVENUES DONC FACTURÉES.

2,17€
TAUX

HORAIRE MOYEN
(TARIF INDEXÉ SUR
LES REVENUS DES
FAMILLES)

2
COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DES PLACES
ONT LIEU CHAQUE ANNÉE (AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE) AFIN DE RÉPONDRE AU PLUS PRÈS AUX DEMANDES DE GARDE DES FAMILLES.

62%
TAUX D'OCCUPATION
(BAISSE CONSÉCUTIVE À L'ARRIVÉE TARDIVE DES NOUVEAUX ENFANTS AU 1ER ET AU 3ÈME TRIMESTRE ET FORTES ÉPIDÉMIES DE MALADIES INFECTIEUSES)

CHIFFRES CLÉS / FINANCIER

801 673€
TOTAL CHARGES
(11 %)

102 692€
PARTICIPATIONS
FAMILIALES

L'équilibre budgétaire est maintenu en 2025 à hauteur de + 4 % de dépenses de fonctionnement par rapport à 2024, malgré une augmentation de charges de 11 % due :

- > à l'augmentation des charges salariales sur un effectif constant
- > au rattrapage des dépenses en fluide et entretien chauffage sur les années 2023 et 2024
- > à l'augmentation des charges pour le ménage des locaux

326 953€
CAF
PRESTATION DE SERVICE (BONUS HANDICAP, CTG, ET PSU) (+9%)

369 757€
CCO
(+4%)

Il est compensé principalement par l'augmentation des recettes :

- > participations familiales
- > prestations de service CAF

2271€
SUBVENTION MSA

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Le Relais Petite Enfance (RPE) s'affirme comme un guichet unique et un lieu ressource central pour la petite enfance sur le territoire. Son action s'articule autour de trois piliers :

Accompagnement des familles

Guichet unique : Centralisation des demandes d'accueil (individuel ou collectif), gestion des pré-inscriptions et organisation des commissions d'attribution des places pour les crèches de Bourg-d'Oisans et d'Allemond.

Soutien administratif : Aide juridique et administrative pour les parents employeurs.

Soutien à la parentalité : Espace de conseil et d'écoute pour les familles.

Soutien aux professionnels (Assistants Maternels)

Expertise : Veille professionnelle et appui administratif/juridique.

Professionalisation : Promotion du métier (en lien avec la PMI) et accompagnement vers la formation continue.

Échange : Création d'un réseau de partage et de rencontres entre professionnels.

Éveil et développement de l'enfant

Ateliers d'éveil : Organisation de séances hebdomadaires à Bourg-d'Oisans et Allemond.

Objectifs pédagogiques : Favoriser la socialisation, l'autonomie et le développement global de l'enfant dans un cadre sécurisant, aux côtés de son assistant maternel.

En résumé : Le RPE est le maillon essentiel qui informe sur l'ensemble des modes d'accueil de l'Oisans, et apporte un soutien spécifique au mode d'accueil individuel en veillant à la qualité de l'éveil des jeunes enfants et la professionnalisation des assistants maternels.

LES ACTIONS TRANSVERSALES DU RELAIS

- > GRANDIR EN OISANS
- > PROJET BIENVEILLANCE EN FAMILLE
- > QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ
- > FAMILLE EN JEUX
- > **ANIMATIONS AVEC INTERVENANTS SUR LES TEMPS D'ACCUEIL** :
- > ÉVEIL MUSICAL AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE
- > MÉDIATHÈQUE DE BOURG D'OISANS

19 assistantes maternelles différentes sont parties en formation, accompagnées par le Relais, de BO, Allemond, Vaujany, Le Freney, Les Deux- Alpes, Livet

> PSCI

> Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût

> Atelier de discipline positive

En complétant ces formations par une veille constante et des outils d'accompagnement ciblés, le RPE soutient la professionnalisation du secteur. Il garantit ainsi aux familles de l'Oisans un accueil de proximité alliant la souplesse de l'individuel à une exigence de qualité.



CHIFFRES CLÉS 2025

71

TEMPS D'ACCUEIL

AVEC 10 ASSISTANTES MATERNELLES ET 25 ENFANTS DIFFÉRENTS

25

ASSISTANTES MATERNELLES

SUR TOUT LE TERRITOIRE

138

RDV D'ACCOMPAGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

CHIFFRES CLÉS



2

SÉANCES

HEBDOMADAIRES DE 35 À 40 MINUTES ENVIRON PAR CLASSE

250

ÉLÈVES

CONCERNÉS DU CP AU CM2



14

CLASSES

DE L'OISANS EN BÉNÉFICIENT

20
25

FAITS MARQUANTS

❖ **Développer les compétences** nécessaires pour atteindre le niveau A1 requis par le Cadre Européen commun de référence.

❖ **Confronter les élèves à des situations réelles** pour les encourager à utiliser le vocabulaire acquis.

❖ **Encourager l'écoute**, éveiller la curiosité, stimuler la mémoire

OBJECTIFS

> **ADAPTER** UNE PROGRESSION PÉDAGOGIQUE AJUSTÉE AUX BESOINS DES ÉLÈVES, EN COHÉRENCE AVEC LES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET EN COLLABORATION AVEC LES PROFESSEURS DES ÉCOLES.

> **DÉVELOPPER** LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À TRAVERS DES ACTIVITÉS VARIÉES ET ENGAGEANTES : JEUX DE RÔLE, ÉCOUTES DE SUPPORTS AUDIO ET VIDÉO, LECTURES DE CONTES, EXPLOITATIONS DE DOCUMENTS CULTURELS, CHANTS, DIALOGUES, CRÉATIONS D'HISTOIRES, MISES EN SCÈNE, JEUX COLLECTIFS...

> **PRIVILÉGIER** L'EXPRESSION ET LA COMPRÉHENSION ORALE.

> **SENSIBILISER** LES ÉLÈVES AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, AU RESPECT D'AUTRUI, À LA BIENVEILLANCE ET AUX RÈGLES DU « BIEN VIVRE ENSEMBLE » PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS, DE LECTURES, D'ÉCHANGES ET DE PROJETS.

> **ASSURER** UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE POUR SUIVRE LES PROGRÈS DES ÉLÈVES.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action sociale de l'Oisans a pour objet de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la communauté de Communes de l'Oisans.

Sous la présidence du Président de la communauté de communes de l'Oisans, le Conseil d'administration (CA) est une structure paritaire composée, à part égale, d'administrateurs élus et d'administrateurs nommés, issus de la société civile.

1 COLLÈGE DE

6

MEMBRES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ÉLUS AU SCRUTIN MAJORITAIRE AU VOTE À BULLETIN SECRET, PARMI LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET PAR CELUI-CI.

1 COLLÈGE DE

6

MEMBRES

NOMMÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA CCO PAR ARRÊTÉ, PARMI LES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS OU STRUCTURES JUSTIFIANT D' ACTIONS DE PRÉVENTION, D'ANIMATION OU DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL MENÉES DANS LA COMMUNE OU LES COMMUNES CONSIDÉRÉES.

Le CIAS porte deux services : le Dispositif de Réussite éducative et le service jeunesse.

Il joue le rôle de pilote de l'Analyse des Besoins Sociaux (réalisée en 23/24). Ce document sert de "boussole" pour les actions à destination des habitants de l'Oisans.

Il apporte une contribution complémentaire dans les actions transversales de solidarité portée par la Communauté de Communes.

20
25

FAITS MARQUANTS

SOLIDARITÉ ET PREVENTION

➤ **Location d'un appartement de mise à l'abri**, dédié au relogement des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales du territoire. Action en partenariat avec le Centre de santé sexuelle de la CCO, des services du Département et de la gendarmerie du Bourg-d'Oisans.

➤ **Poursuite du dispositif régional d'alerte « Monchérif »** : bouton d'urgence et de prévention pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

➤ **Soutien financier aux associations caritatives du territoire :**

- > Croix Rouge mobile pour la distribution de paniers alimentaires pour les bénéficiaires non mobiles
- > Secours Populaire pour la distribution de paniers alimentaires et de vêtements chauds pour les personnes du territoire dans le besoin.

DYNAMIQUE TERRITORIALE

➤ **Plan d'actions territorial jeunesse** dans le cadre de la convention partenariale jeunesse et de la convention territoriale globale (CTG), en partenariat avec le Département, la CAF de l'Isère, la MSA et les acteurs de la jeunesse du territoire.

➤ **Participation financière à la formation BAFA** délocalisée sur le territoire, pour les jeunes et professionnels des structures enfance et jeunesse.

➤ **Location de 2 studios meublés**, et sous location temporaire aux agents nouvellement recrutés par la CCO ou le CIAS, permettant l'attractivité des recrutements des personnes hors territoire.

Retrouvez plus de détails dans les pages dédiées au Dispositif de réussite éducative, au service Jeunesse, à la Convention Territoriale Globale et au Centre de Santé Sexuelle.

SERVICE JEUNESSE

Une année de structuration stratégique

L'action du service jeunesse s'inscrit dans un cadre contractuel défini par la Convention Territoriale Globale et plus spécifiquement la Convention Partenariale Jeunesse, avec les partenaires institutionnels (Département ; CAF ; MSA ; SDJES) et les communes du territoire.



20 25 FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a marqué une étape structurante pour notre territoire avec l'élaboration concertée du nouveau Plan d'Actions Territorial Jeunesse (PATJ). Ce document de référence, construit en partenariat étroit avec les services du Département, définit les orientations prioritaires pour répondre aux besoins émergents des jeunes. Cette dynamique de planification permet de consolider la cohérence de nos interventions et de réaffirmer l'ambition de l'action publique en faveur de l'autonomie et de l'épanouissement de la jeunesse locale.

Le service assure la gestion d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) dans des locaux dédiés, « Le local jeunesse », proposant une offre d'activités diversifiée sur les temps périscolaires et extrascolaires.

📍 Fonctionnement de l'accueil

Accueil libre : Ouverture du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h00 en période scolaire.

Vacances scolaires : Mise en place d'une programmation thématique spécifique pour chaque période.

📍 Accompagnement de projets : Le dispositif « Coup de pouce jeunes Isère »

Le service soutient l'initiative des jeunes à travers des projets cofinancés par le Département et la CAF de l'Isère. Ces actions visent à favoriser l'éducation à la citoyenneté, la responsabilisation et le vivre-ensemble.

> **Projet phare « Oisans'Toi »** : Porté par un noyau de 4 jeunes et accompagné par l'équipe d'animation, ce projet axé sur l'épanouissement personnel a bénéficié à 32 jeunes au total.

> **Séjours et thématiques estivales** : Bien-être (Saint-Théofrey) / Environnement (Oisans) / Astronomie (Paladru). Histoire & Citoyenneté (Strasbourg) / Expression artistique : Création et mise en scène d'une pièce de théâtre en clôture de projet.

Ces semaines ont été coconstruites par un groupe initial composé de 4 jeunes filles du territoire. Accompagnées par l'équipe d'animation, elles se sont investies dans une démarche de montage de projet. Chaque jeune a pu agir activement à chaque étape du processus. Au total, ce projet a bénéficié à 32 jeunes.

FRÉQUENTATION DU LOCAL JEUNESSE (OCTOBRE 2024 À AOÛT 2025)

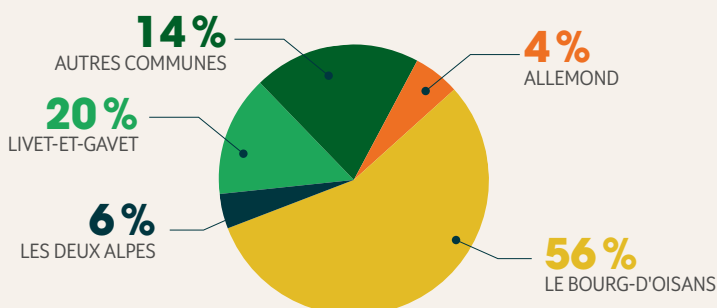
930

PASSAGES PERISCOLAIRES
POUR 31 SEMAINES D'OUVERTURES

435

PASSAGES EXTRASCOLAIRES
POUR 11 SEMAINES D'OUVERTURES

NOMBRE DE JEUNES TOUCHÉS PAR COMMUNES (2024/2025)





🔗 La reconduction des formations BAFA sur le territoire.

Une formation de base a été organisée en octobre 2025, grâce à un partenariat avec l'organisme AFOCAL. Le stage de perfectionnement prévu initialement en juillet 2025 a été reporté en 2026.

Un cofinancement par la CAF de l'Isère, les CCAS/mairies du territoire et le CIAS de l'Oisans a permis aux jeunes de l'Oisans de s'engager dans une démarche de formation à moindre coût.

🔗 Actions transversales et présence numérique

Le service jeunesse participe activement à la dynamique du Pôle des Services à la Population :

> Participation à la quinzaine de la parentalité en juin 2025 avec trois ateliers : une animation radio et photobooth lors de « famille en jeux », un atelier jeux vidéo en partenariat avec Marlène Arson et un théâtre forum en partenariat avec la compagnie Imp'Act de Grenoble.

> Participation à Grandir en Oisans en octobre 2025 avec pour objectif de valoriser les actions jeunesse, de renforcer l'identification du service auprès des usagers et d'élargir le partenariat entre les services.

> Promeneur du net : Le service jeunesse est présent sur les réseaux sociaux autour de message d'informations et de prévention dans le cadre des Promeneurs du Net un dispositif, porté par la CAF de l'Isère.

> Nom des réseaux sociaux

Facebook : Matt JeunesseOisans

Instagram : mattservicejeunesseoisans

🔗 Diagnostic et connaissance du territoire : l'Observatoire de la Jeunesse

Afin d'ajuster au mieux nos interventions, un Observatoire de la Jeunesse a été réalisé à la fin de l'année 2025. Cette étude approfondie a permis de dresser un état des lieux des besoins, des attentes et des modes de vie des jeunes sur le territoire de l'Oisans. Les données recueillies constituent désormais un outil qui vient renforcer le PATJ afin d'évaluer l'impact de nos actions et d'adapter notre offre de services aux réalités de terrain.



DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE)

Depuis sa création, le service du dispositif de réussite éducative est porté par le CIAS de la communauté de communes de l'Oisans. Les dispositifs de réussite éducative ont été mis en place dans le cadre de la politique de la ville et sont prioritairement destinés aux quartiers prioritaires.

La communauté de communes a fait le choix de maintenir ce dispositif sur son territoire au profit des enfants et jeunes vulnérables, repérés notamment dans le cadre scolaire, de la maternelle au secondaire, avec l'accord des familles et en partenariat avec les institutions et professionnels de santé quand cela est nécessaire.

AXES D'INTERVENTION :

- > **ENFANTS ET JEUNES DE 0 À 18 ANS EN SITUATION DE DIFFICULTÉS OU DE FRAGILITÉ**
- > **ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF, SOCIAL ET SANITAIRE, SOUTIEN AUX APPRENTISSAGES ET À LA MÉTHODOLOGIE, OUVERTURE À LA CULTURE ET AUX LOISIRS**
- > **SUIVIS INDIVIDUELS POUR LES ENFANTS ET JEUNES, ENTRETIENS FAMILIAUX, ORIENTATION, ACCOMPAGNEMENT VERS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.**

Ateliers jeux Gavet - Rioupérourx

Objectifs : stimuler les apprentissages tout en confortant et renforçant le lien, entre les écoles et les familles.

- **Contribuer à créer une dynamique positive autour du jeu comme outil pédagogique** et social en offrant un espace où l'apprentissage se fait dans le plaisir et le partage.
 - > S'exprimer dans un langage oral syntaxiquement correct et précis,
 - > Réinvestir les apprentissages sur les nombres, la lecture, et la compréhension
 - > Savoir gérer ses émotions,
 - > Permettre aux parents de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants,

20 25 FAITS MARQUANTS

- Un service en tension par manque de personnel et des difficultés de recrutement : une équipe de professionnels restreinte.
- Poursuite des suivis en cours tout en priorisant les demandes de prises en charge
- Mise en suspend des enquêtes sociales pour la scolarisation à domicile
- Forte charge sur les accompagnements en cours, complexification des problématiques accompagnées générant des temps d'intervention plus long et des déplacements fréquents.
- Poursuite des engagements de participation aux projets de soins réguliers des situations en cours.

- **Renforcer le partenariat** entre les écoles/le DRE et les parents Public visé

Après une formation spécifique des agents du service les interventions ont été mise en place en 2024, elles se déroulent en partie du les temps et en dehors pour inviter les parents à participer.

92 enfants de la grande section de maternelle au CM2 bénéficiaires des ateliers,

31 parents présents pour partager un temps ludique avec enfants et enseignants.

CHIFFRES CLÉS 2025

38
JEUNES ET ENFANTS
ACCOMPAGNÉS INDIVIDUELLEMENT

630
TEMPS D'INTERVENTION
AUPRÈS DES ENFANTS ET JEUNES

265
ENTRETIENS
FAMILIAUX/PARTENAIRES

SCHÉMA DE SANTÉ

Dans le cadre d'un schéma de santé qui avait été réalisé en 2018, la communauté de communes poursuit l'avancement de la feuille de route et la mise en œuvre des actions préconisées.

Cette dynamique favorise la coordination d'actions santé à l'échelle du territoire de l'Oisans.

20 25 FAITS MARQUANTS

🕒 Les traditionnelles journées Multi dépistages en Station, portées par le Centre de santé sexuelle, en partenariat avec le CeGIDD et plusieurs professionnels de santé :

- > 272 entrées ont été comptabilisées sur les deux journées : 125 à l'Alpe-d'Huez et 147 aux Deux Alpes
- > 333 consultations réalisées (dépistage infections sexuellement transmissibles, dermatologie, gynécologie, dépistage bucco-dentaire, fibroscan, ...)

Les constats évoqués l'année passée sont les mêmes cette année, puisque l'ensemble des professionnels de santé font état de la dégradation de la santé des saisonniers : addictions cocaïne, alcool, prises de risques sexuels ; difficulté d'accès aux soins spécialisés, dermatologue, dentiste, gynécologue en Oisans.

🕒 Logement des internes et médecins en renfort

La fréquentation du logement dédié à l'accueil des professionnels de santé atteste de la nécessité de créer des conditions d'accueil privilégiées sur le territoire. Un pari gagnant, facteur d'attractivité pour l'installation de futurs professionnels en Oisans. Ce logement en co-location permet d'accueillir 3 professionnels en même temps, en stage ou remplacement sur l'ensemble des maisons de santé de l'Oisans

En 2025, à nouveau 8 stagiaires internes et médecins en remplacement ont occupé le logement, pour des périodes flexibles de 1 à 6 mois.

🕒 Maison médicale du Bourg-d'Oisans

Cette maison médicale est en gestion directe par la Communauté de communes de l'Oisans. Elle accueille :

- > Tous les jours de la semaine : 4 médecins, le centre de soins infirmiers, le centre de santé sexuelle
- > 2 fois par mois : les permanences de la médiation familiale.

La nouveauté, un cinquième bureau de consultation est ouvert et mis à disposition de médecins spécialistes qui souhaieraient proposer des consultations ponctuellement. Un médecin néphrologue intervient une fois par semaine.

🕒 Maison funéraire de l'Oisans

Les travaux de la maison funéraire, situé 856 Montée du Belvédère au Bourg d'Oisans ont bien avancé durant cette année 2025.

Jusqu'à présent, les familles de la vallée devaient souvent se déplacer loin pour se recueillir. L'ouverture de ce lieu répond à des enjeux majeurs pour notre territoire :

- > Proximité et réconfort : permettre aux proches de rester dans la vallée, près de chez eux, durant les moments les plus difficiles.
- > Dignité locale : Offrir un équipement moderne et adapté qui manquait cruellement à nos communes.
- > Solidarité territoriale : Un projet pensé pour faciliter l'organisation des obsèques sans ajouter la contrainte des trajets.

Un équipement complet pour le recueillement

Au-delà des salons de présentation et de tous les espaces techniques, le bâtiment intégrera une salle de cérémonie de 40 places. Cet espace permettra aux familles d'organiser des hommages civils ou religieux en toute intimité, sans avoir à multiplier les déplacements le jour des obsèques.

Un service public de confiance

Pour garantir la qualité et l'éthique de l'accompagnement, la gestion de cet établissement sera assurée en Délégation de Service Public (DSP).

Quel est l'intérêt pour les habitants ?

- > Transparence et contrôle : la collectivité gardera un regard attentif sur la gestion et la qualité des prestations.
- > Accessibilité : une tarification encadrée et juste pour tous les administrés de la vallée.
- > Pérennité : l'assurance d'un service continu et professionnel, dédié à l'intérêt général.

Ce futur espace a été conçu pour être un lieu d'apaisement, de dignité et de recueillement, parfaitement intégré à notre paysage montagnard.

Livraison prévue en mai 2026.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

LE TREMPLIN



Le Centre de Santé Sexuelle (CSS) de l'Oisans, situé au Bourg-d'Oisans, constitue un lieu ressource de proximité en matière de santé relationnelle, sexuelle, de prévention, d'écoute et d'accompagnement des situations de vulnérabilité. Dans un territoire montagnard où les structures spécialisées sont peu nombreuses, il joue un rôle essentiel d'accès aux soins, de prévention et d'orientation pour l'ensemble de la population.

20 25 FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par un niveau d'activité soutenu, avec une forte mobilisation autour de la prévention, de l'accompagnement des situations de violences et du travail partenarial.

🔗 En 2025, le CSS a réalisé :

- > 204 consultations médicales (sage-femme et médecin)
- > 161 personnes différentes reçues en consultation médicale
- > 136 personnes accompagnées par la conseillère conjugale et familiale
- > 407 entretiens d'accompagnement relationnel, personnel ou familial

Les entretiens menés par la conseillère conjugale et familiale concernent principalement des problématiques relationnelles, familiales ou personnelles.

🔗 Principaux motifs d'entretiens :

- > 32 % liés à des problématiques de vie personnelle et familiale (129 entretiens)
- > 19 % liés à des violences conjugales (76 entretiens)
- > 15 % liés à des violences sexuelles (63 entretiens)
- > Soit 34% des entretiens liés à des violences.

Ces données montrent l'importance du CSS comme lieu d'écoute, d'accompagnement et de première orientation pour les personnes confrontées à des situations de violences ou de mal-être relationnel.

🔗 Prévention et actions auprès des jeunes

> 43 actions collectives de prévention réalisées en 2025 auprès des jeunes et du grand public.

> La prévention constitue un axe central de l'activité du centre. En 2025, les interventions réalisées au collège des 6 Vallées ont permis de sensibiliser 195 élèves lors de 15 séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, en collaboration avec l'infirmière de l'Éducation nationale.



> Le partenariat avec le local jeunesse du Bourg-d'Oisans s'est renforcé, avec 4 animations réalisées en 2025, portant notamment sur :

- Les émotions,
- Les relations et les limites,
- La prévention du VIH/SIDA,
- La sensibilisation aux violences invisibles.

Ces actions visent à développer les compétences psychosociales des jeunes et à favoriser le repérage des ressources locales.

🔗 Accès au dépistage et prévention en station

Deux journées de dépistage ont été organisées aux Deux Alpes et à l'Alpe-d'Huez, en partenariat avec le CeGIDD et plusieurs professionnels de santé.

En 2025, ces journées ont permis de réaliser :

- > 272 entrées au total
- > 125 entrées à l'Alpe d'Huez
- > 147 entrées aux Deux Alpes
- > 333 consultations réalisées, tous professionnels confondus (dépistage des IST, dermatologie, gynécologie, dépistage bucco-dentaire).

Ces journées permettent de faciliter l'accès aux soins pour les habitants du territoire et les travailleurs saisonniers, dans un territoire où la population peut fortement augmenter en période touristique.

L'édition 2025 a également été marquée par plusieurs nouveautés. La présence d'un dermatologue sur les deux journées a permis de renforcer le dépistage des cancers de la peau, particulièrement pertinent dans un territoire de montagne où l'exposition au soleil est importante.

L'association Prométhée Alpes Réseau, engagée dans la prévention des maladies du foie, a également proposé un Fibroscan. Cet examen rapide et non invasif permet d'évaluer la santé du foie et de détecter d'éventuelles fibroses hépatiques. Il constitue un outil d'appel efficace pour sensibiliser le public et faciliter l'accès à un premier niveau de dépistage.

L'association Addictions France était également présente afin d'informer et d'échanger avec le public autour de la réduction des risques et des conduites addictives.

Ces journées permettent de mobiliser différents partenaires et proposer une offre de prévention pluridisciplinaire directement au plus près des populations.

🔗 Lutte contre les violences et dispositifs de protection

Le CSS est aujourd'hui un acteur central de l'accompagnement des victimes de violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles sur le territoire.

En 2025 :

- > 3 mises à l'abri ont été réalisées dans le logement dédié aux victimes de violences
- > 1 dispositif Mon Sherif a été mobilisé
- > 8 séances de groupe de parole autour des violences sexuelles ont été organisées, incluant une séance de médiation animale. Ces dispositifs permettent de proposer un accompagnement sécurisé dans un territoire où les structures spécialisées sont éloignées.

🔗 Structuration du réseau VIF et travail partenarial

À l'initiative du Centre de Santé Sexuelle, une formation territoriale de 2 jours et demi sur les violences conjugales et intrafamiliales a été organisée en novembre 2025.

Animée par l'association Plurielles, en partenariat avec France Victimes, et soutenue par la Préfecture via la déléguée aux droits des femmes, cette formation a réuni des professionnels du territoire issus des champs sanitaire, social et médico-social.

Elle constitue une première étape dans la structuration d'un réseau local de lutte contre les violences.

🔗 Renforcement du réseau territorial

Parmi les actions menées en 2025, le Centre de Santé Sexuelle a également organisé une rencontre interprofessionnelle autour des missions du CSS, réunissant 25 professionnels du territoire (professionnels de santé et acteurs du secteur médico-social).

Cette soirée avait pour objectif de mieux faire connaître les missions du centre, de présenter les modalités d'orientation des publics et de favoriser les échanges entre professionnels.

Dans un territoire où le Centre de Santé Sexuelle reste parfois encore méconnu, cette rencontre a permis de renforcer la visibilité du dispositif et de faciliter l'orientation des personnes vers le CSS, notamment pour les situations de mal-être relationnel, de difficultés familiales ou de violences.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer la coopération entre les acteurs sanitaires, sociaux et éducatifs du territoire.



🔗 Évolutions de l'équipe

L'année 2025 a également été marquée par l'arrivée d'un nouveau médecin au sein de l'équipe, le Dr Iris Bonhomme, qui a rejoint le Centre de Santé Sexuelle en juillet 2025.

L'ÉQUIPE

- 1 médecin
- 1 sage-femme

- 1 conseillère conjugale et familiale
- 1 secrétaire

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE L'OISANS (RMO)



20 25 FAITS MARQUANTS

🕒 Projet autour de l'astronomie

Tout au long de l'année, une exposition de la Médiathèque Départementale de l'Isère sur les planètes a circulé dans les bibliothèques. Pour favoriser la vulgarisation scientifique autour de l'astronomie, les scolaires et le public ont pu entrer dans le planétarium de Tomastro et en apprendre plus sur le système solaire et les planètes, et Michel Roux a proposé une initiation ludique à l'astronomie suivie d'une observation du ciel dans 9 communes. Pour apprendre en s'amusant, les enfants ont fabriqué une station spatiale ou une fusée à air comprimé dans les bibliothèques de l'Alpe d'Huez, d'Allemond et des Deux Alpes.

🕒 Une semaine de contes en Oisans

Suite au succès rencontré depuis 2021 avec la Semaine estivale de contes en Oisans, les bibliothèques ont renouvelé l'expérience du 15 au 22 juillet en programmant le spectacle musical « Voyage à dos d'escargot » du collectif Fusées dans 8 communes. Accompagnés de plusieurs instruments et d'un escargot géant gonflable, les artistes ont donné vie à un conte musical où chaque chanson rythmait le chemin et les émotions des personnages. À l'issue de la représentation, les enfants étaient invités à rentrer dans la grande coquille pour la découvrir de l'intérieur, tester les instruments et les installations sonores qu'ils ont entendus pendant le spectacle, et réaliser une petite création musicale avec les deux artistes.

🕒 Des jeux vidéo dans les bibliothèques

De février à octobre 2025, les bibliothèques ont organisé des séances de jeux vidéo animées par la médiatrice du jeu vidéo Marlène Ason. Petits et grands ont pu découvrir plusieurs jeux vidéo et jouer en famille ou entre amis. À la bibliothèque des Deux Alpes, le public peut jouer aux consoles Switch et PlayStation 5 achetées par le Réseau des Médiathèques, et découvrir de nombreux jeux tels que Mario Kart, Overcooked, Rayman ou Zelda.

ACTION CULTURELLE

PARTICIPATION À 9 ÉVÈNEMENTS

- > FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT
- > QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ
- > GRANDIR EN OISANS
- > UNE SEMAINE DE CONTES EN OISANS
- > DES JEUX VIDÉO DANS VOS BIBLIOTHÈQUES
- > EXPOSITION SUR LES PLANÈTES
- > PLANÉTIARIUM
- > ATELIERS D'ASTRONOMIE
- > À LA DÉCOUVERTE DU CIEL

ENVIRON 1700 PERSONNES TOUCHÉES.

CHIFFRES CLÉS

12

BIBLIOTHÈQUES

(ALLEMOND, AURIS-EN-OISANS, BESSE, LE BOURG-D'OISANS, HUEZ, LIVET-ET-GAVET, MIZOËN, LES DEUX-ALPES, SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS, VAUJANY, VENOSC, VILLARD-NOTRE-DAME)

3

POINTS-LECTURE

HUEZ (MAIRIE), AURIS (OFFICE DE TOURISME) ET MONT-DE-LANS (MAIRIE ANNEXE)

1 839 M²

D'ESPACE D'ACCUEIL

DES MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE

10 000

DOCUMENTS

DANS LE RÉSEAU ET DE NOMBREUSES RESSOURCES NUMÉRIQUES GRATUITES

3 400

ABONNÉS

AUX BIBLIOTHÈQUES, SOIT 32% DES HABITANTS DE L'OISANS

887

DOCUMENTS

ACHETÉS PAR LA CCO EN 2025 (LIVRES POUR ADULTES ET ENFANTS), DVD, JEUX DE SOCIÉTÉ

SOIT

20 450 €

DE BUDGET

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE L'OISANS



20 FAITS 25 MARQUANTS

➤ **Collaboration de l'école de musique avec La Fabrique des Petites Utopies** dans le cadre de la Manifestation « Tous enfants d'Icare ». Ce projet a réuni l'ensemble des élèves de l'école de musique sur une journée entière de festivités, en extérieur.

➤ **Auditions et concerts décentralisés sur le territoire :** Freney, La Garde, Allemond, Alpe d'Huez, Bourg d'Arud.

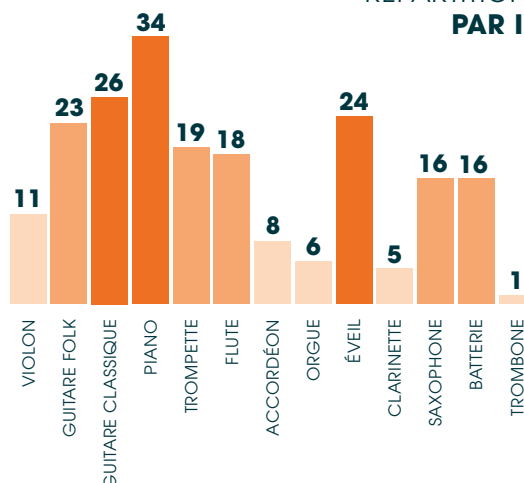
➤ **Auditions et concerts hors les murs :** Grenoble, St-Jean-d'Hérans, Vizille, Eybens, Pertuis, Méaudre.

➤ **Travail transversal avec La Micro-Folie de l'Oisans** lors du concert de Noël et de l'Audition de La Garde.

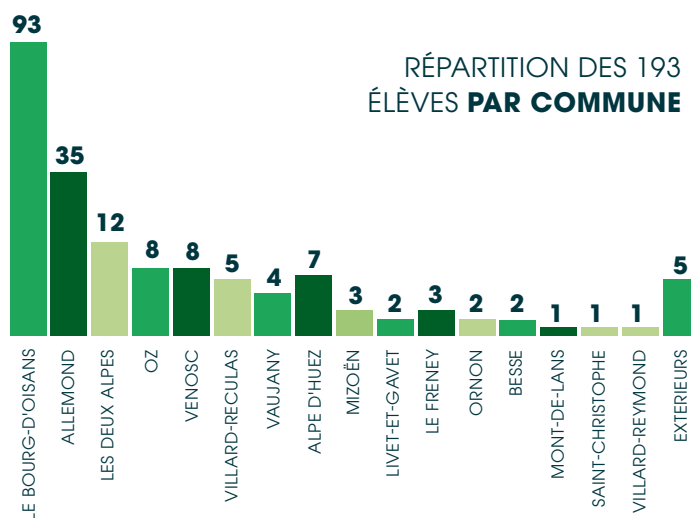
➤ **Renouveau d'une partie de l'équipe pédagogique** (départ de 4 professeurs et arrivée de 4 nouveaux).

➤ **Travail sur la mise en place de nouveaux ateliers collectifs** pour s'adapter aux évolutions des pratiques.

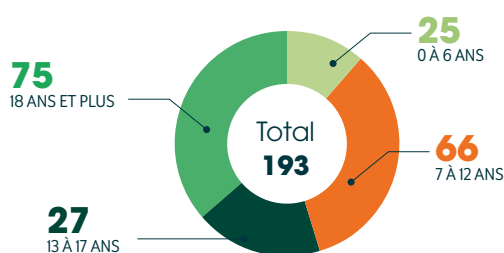
RÉPARTITION DES ÉLÈVES
PAR INSTRUMENT



RÉPARTITION DES 193
ÉLÈVES PAR COMMUNE



RÉPARTITION DES ÉLÈVES
PAR TRANCHE D'ÂGE



CHIFFRES CLÉS

193
ÉLÈVES
EN 2024/2025

800
ENFANTS
BÉNÉFICIAIRES
D'INTERVENTIONS
EN MILIEU SCOLAIRE

12
ENSEIGNANTS
TITULAIRES
DONT 5 ETP

13
DISCIPLINES

92€ À 280€
TARIFS AVEC APPLICATION
DU QUOTIENT FAMILIAL ET DISPOSITIF
TATTOO DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

8
ENSEMBLES
DE PRATIQUES
COLLECTIVES

1
INTERVENANT
EN MILIEU SCOLAIRE
(1 ETP)

36
MANIFESTA-
TIONS
EN 2024/2025

CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE (CTEAC)

20 25 FAITS MARQUANTS

➤ Dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle portées par la communauté de communes de l'Oisans, les interventions de 2025 se sont construites autour du **fil conducteur du Centenaire**. Trois compagnies sont intervenues sur le territoire. Le collectif Fusée a proposé des ateliers de création partagée aux 27 élèves des écoles du Freney, Mizoën et Auris, mêlant création plastique, photos, collages, ateliers d'écriture, chant, création musicale, jeu et mise en scène, ainsi qu'un chantier participatif pour la fabrication d'une Carkabane à Mizoen, structure en métal face au barrage du Chambon, permettant la contemplation et la rencontre.

➤ **La Fabrique des petites utopies**, en résidence sur le territoire avec son Camion-théâtre, a mobilisé 65 élèves des classes primaires de Gavet, Rioupérourx et Venosc et les 190 élèves de l'école de musique avec les professeurs par le biais d'ateliers de danse, d'invention de chansons et de répétitions musicales, dans l'objectif de jouer le 17 mai 2025 au cours d'une représentation tout public pour le Centenaire. 1000 personnes ont pu assister à cette grande journée festive.

➤ Enfin, la **compagnie Carabosse** a également travaillé dans le cadre du Centenaire, en proposant des ateliers de balades et de création graphique. Ces ateliers intergénérationnels ont notamment mené le service jeunesse et des résidents de l'EHPAD au Bois Gauthier (30 personnes), ainsi que des personnes de la résidence autonomie et du centre de loisirs du Bourg-d'Oisans autour du lac Buclet (20 personnes). Cette collecte de récits, de dessins d'arbres et d'enregistrements sonores, avec l'accompagnement d'un peintre, d'une plasticienne et de l'office national des forêts a été restitué dans le cadre du spectacle d'Arbre en Arbre au théâtre de Verduze le 14 juin au Bourg d'Oisans, où 1000 personnes ont pu découvrir ces propositions artistiques.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SALLE O2C

À la suite de la signature en 2023 d'une convention quadripartite entre la communauté de communes de l'Oisans, la commune du Bourg-d'Oisans, le Parc national des Ecrins et Oisans Tourisme, la collectivité a récupéré la gestion du cinéma des Ecrins au 1er janvier 2026. Propriété du Parc national des Ecrins, le bâtiment était déjà utilisé jusqu'au 31 décembre 2025 par l'association « Les cinémas associés » qui assure l'exploitation cinématographique ainsi que pour diverses manifestations d'intérêt général et culturel. Cette reprise a permis à la communauté de communes de renommer le bâtiment « Oisans Ciné Culture », dans l'objectif de renforcer la programmation et le rayonnement de cet équipement public culturel dans les prochaines années.



CENTENAIRE

➤ L'année 2025 a été marquée par la célébration du **Centenaire de l'exposition internationale de la Houille blanche et du tourisme (1925-2025)**. En réponse à la sollicitation de l'association Hydro 21, la communauté de communes de l'Oisans a souhaité participer à cette célébration inédite, en proposant sur son territoire un programme de manifestations culturelles, artistiques et patrimoniales. Cet événement d'ampleur a permis de valoriser l'histoire industrielle et hydro-électrique du territoire, de soutenir la diffusion artistique et la recherche scientifique et d'encourager les coopérations entre les acteurs de la culture, du patrimoine et du tourisme.

➤ La communauté de communes a organisé un appel à projets pour proposer à des artistes, scientifiques et associations culturelles et patrimoniales de participer à ce Centenaire par le biais de médiations, ateliers, conférences, spectacles, expositions, balades scientifiques, contes. 14 candidatures ont été retenues à l'issue de cet appel à projets, dans 3 catégories : création artistique, culture scientifique et technique et patrimoine. Les services culturels des communes et de la communauté de communes de l'Oisans ont contribué à la mise en œuvre de l'ensemble de la programmation, grâce à la participation des différents équipements : musées, école de musique, musée numérique (Micro-Folie de l'Oisans), réseau des médiathèques.

➤ 74 événements et animations ont ainsi été programmés sur le territoire, entre mai et octobre 2025. Cette saison culturelle a été initiée par une soirée inaugurale le 16 mai 2025 au Bourg d'Oisans, suivie d'une grande semaine de célébration festive et culturelle.

➤ Cette manifestation patrimoniale et culturelle a représenté un véritable projet à vocation touristique et culturelle, à destination de tous les publics : habitants du territoire, publics de proximité, touristes de passage ou en séjour. On estime que 8000 à 10000 personnes ont bénéficié de l'ensemble de ces manifestations, toutes gratuites.



PATRIMOINE

➤ En 2025, à l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la communauté de communes a financé la restauration du **Monument aux morts de l'Infernet, situé à Livet-et-Gavet**, au bord de la route départementale. Ce monument commémoratif, inauguré le 11 novembre 1947, rend hommage à l'action du maquis de l'Oisans durant la Seconde guerre mondiale. Les noms de 164 combattants et de 23 civils tués y sont inscrits.

➤ La restauration, qui a duré d'avril à juin 2025, a permis de rénover et nettoyer l'escalier, les murets ainsi que les obus, et de consolider l'ensemble des maçonneries. Par ailleurs, le parement et les lettrages du monument ont été repris, et un nouveau mât a été posé. La cérémonie du 15 juin 2025 a été l'occasion d'inaugurer ces travaux.

➤ Le coût total de ces travaux, confié à l'entreprise iséroise Jacquet, spécialisée dans la sauvegarde et la conservation du patrimoine bâti, a été pris en charge à 90% par la communauté de communes de l'Oisans. Les 10% complémentaires ont été financés par plusieurs communes du territoire et par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.



LA MICRO-FOLIE DE L'OISANS

MUSÉE NUMÉRIQUE ITINÉRANT EN OISANS

La Micro-Folie mobile, c'est un musée numérique, un espace de réalité virtuelle, un fablab et une ludothèque réunie en un seul lieu.

Véritable plateforme culturelle de proximité, le réseau Micro-Folie permet de rendre la culture accessible à tous en réunissant des milliers de chefs-d'œuvre issus d'institutions et de musées régionaux, nationaux et internationaux. L'accès est gratuit et le dispositif soutient également les artistes locaux, qui peuvent bénéficier d'un espace d'exposition.

Le dispositif vise à **démocratiser l'accès à la culture** grâce à un espace modulable et ludique, où chacun peut explorer les chefs-d'œuvre en toute liberté via des **tablettes interactives**. Petits et grands, habitants, comme vacanciers, peuvent découvrir les plus beaux chefs-d'œuvre de manière ludique, grâce aux cartels, jeux de puzzle, et à la fonction zoom pour découvrir les secrets et les détails des peintures.

La coordinatrice et médiatrice de la Micro-Folie de l'Oisans propose des **ateliers pédagogiques avec des médiations sur mesure pour les scolaires, les centres de loisirs, et les associations**, en créant des playlists parmi les 5000 œuvres référencées dans le tableau de bord, en fonction des thèmes choisis par les groupes ou classes. Des artistes du territoire peuvent coanimer des médiations et faire découvrir leur art. Ce fut le cas en 2025, avec 3 ateliers co-animés avec Florence Turc-Chalvin, et ses « ateliers de Flo », sur les impressionnistes et Notre-Dame-de-Paris, suivis d'une pratique artistique (ateliers peinture et modelage à l'argile).



Grâce aux partenariats avec les grands établissements culturels nationaux, la Micro-Folie permet également **l'organisation de moments d'exception** : ce fut encore le cas en 2025 avec l'Opéra de Paris qui a proposé la diffusion du ballet « Le Parc » d'Angelin Preljocaj le 12 décembre dernier, réunissant 80 spectateurs au cinéma du Bourg-d'Oisans. En complément, la Micro-Folie de l'Oisans s'est associée à l'école de musique pour proposer un mercredi après-midi ludique à la découverte de l'opéra pour les familles et les enfants à partir de 4 ans. Le cinéma a également fait salle comble à cette occasion.

Par ailleurs, la ludothèque dispose de **8 malles de jeux sur les thèmes de l'art, du sport, de la citoyenneté, le patrimoine ou le cinéma** pour découvrir les différentes catégories d'art et les artistes classiques et contemporains. Ces malles de jeux sont accessibles pour tous (enfants, adolescents ou adultes).

Enfin, l'espace de **réalité virtuelle est équipé de 4 casques** pour vivre une expérience immersive et sensorielle dans des chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art, tels que la Rome des 16^e et 17^e siècles du peintre Caravage, mais aussi dans les profondeurs des océans ou les hauteurs du Mont-Blanc. Cette technologie s'adresse aux plus de 12 ans.



20 25 FAITS MARQUANTS

- Vernissage du centenaire de la Houille Blanche + médiation thème de l'hydroélectricité
- 1^{ère} participation à Grandir en Oisans
- Médiation découverte de l'univers de l'opéra Ballet à partir de 4 ans.

OBJECTIFS DU DISPOSITIF

ANIMER LES TERRITOIRES, POUR CRÉER DE NOUVEAUX LIEUX DE VIE POPULAIRES.

OFFRIR LES CHEFS-D'ŒUVRE DES PLUS GRANDES INSTITUTIONS CULTURELLES À TOUS, EN DIFFUSANT LES CONTENUS VIA LE MUSÉE NUMÉRIQUE ET LA RÉALITÉ VIRTUELLE.

FAVORISER LA CRÉATION, EN PERMETTANT AUX ARTISTES LOCAUX ET AUX HABITANTS DE SE PRODUIRE AU SEIN DU RÉSEAU DES MICRO-FOLIES.



CHIFFRES CLÉS

643

MICRO-FOLIE
OUVERTES EN FRANCE ET
À L'ÉTRANGER

5 000
ŒUVRES

8

**MALLETES
DE JEUX**
SUR L'ART, LE SPORT,
LE PATRIMOINE ET LE CINÉMA

20

COLLECTIONS

4

CASQUES
DE RÉALITÉ VIRTUELLE AVEC
DES CONTENUS IMMERSIFS
SUR L'ART, LES OCÉANS,
LA MONTAGNE OU ENCORE
LE PATRIMOINE.

1 250

VISITEURS
DE LA MICRO-FOLIE DE
L'OISANS EN 2025

10

CLASSES

5

COMMUNES

2

PROJETS
CENTENAIRE DE LA HOUILLE BLANCHE, ET APRÈS-MIDI
DÉCOUVERTE OPÉRA-BALLET : 94 PARTICIPANTS

1

OPÉRA/BALLET
LE PARC DU CHORÉGRAPHE ANGELIN PRELJOCAJ AVEC UNE
DIFFUSION PROPOSÉE PAR L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS ET LA
VILLETTE : 80 SPECTATEURS.

TOURISME RESPONSABLE

Une politique publique portée par la Communauté de communes qui s'appuie sur 3 axes majeurs : la réduction de l'impact environnemental du tourisme, une attractivité territoriale renforcée et la diversification de l'activité touristique.



1. GOUVERNANCE

- 2 Conseil d'Orientation Stratégique du Tourisme (COST) pour poursuivre collectivement la stratégie tourisme responsable : janvier 2025 et juin 2025
- 3 Comités Techniques (COTECH) composés des OTs, techniciens des communes, SATA, Isère attractivité, PNE et représentants des commerçants : janvier 2025 et juin 2025 puis janvier 2026
- Finalisation de l'écriture de la stratégie et du plan d'action pour un tourisme responsable en Oisans.

2. CONFIRMATION DE LA STRATÉGIE TOURISME RESPONSABLE

avec pour objectif de réduire l'impact environnemental du tourisme, 5 objectifs de travail :

La mobilité

L'offre de loisirs

L'environnement

Les déchets et l'alimentation

L'immobilier de loisirs

CONCRÈTEMENT ÇA DONNE QUOI ?

➤ Diversifier et allonger les ailes de saison : offre de loisirs

> **Développement d'un AMI ingénierie** : enveloppe annuelle + temps agent pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur projet de diversification (étude de préprogramme, de faisabilité ou d'opportunité)

> Finalisation d'une étude de faisabilité **d'aménagement d'aire de bivouac** par le cabinet La Cordée Architecte avec prise en compte de la réactualisation de la carte des aléas de la zone concernée par le RTM

> **Gestion et développement des sites d'escalade** : 2 projets de création en cours + 1 projet d'extension + suivi de la dizaine de sites labellisés par le département (convention CC Oisans/Département). Réunion annuelle avec le Département, le CEN et les équipiers de l'Oisans le 24 février 2026

➤ Préserver les espaces naturels : environnement

> Poursuite de l'implication dans l'étude portée par la CC Matheysine pour une mise en valeur durable et **gestion des flux de la route du Poursollet**. **Objectif pour 2026** : reprise du dossier avec les nouveaux élus pour déploiement signalétique et autres dispositifs en réflexion

> Poursuite de l'**AMI « Cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les espaces alpins »** en lien avec le « Bloc grenoblois » des Espaces Valléens : projet mené avec les territoires de Chartreuse, Belledonne, Vercors et Matheysine pour limiter les conflits d'usage dans les alpages. (Dépôt d'un nouveau dossier pour 2026)

> **Plusieurs actions de terrain en 2025** : journée de formation d'acculturation au pastoralisme organisée sur le territoire de l'Oisans au col d'Ornon en lien avec les chiens de protection des troupeaux (20 participants, complet), journées d'étude sur d'autres territoires (Vercors, Matheysine)

> **Prévision d'actions de formation** en lien avec le pastoralisme à destination des nouvelles équipes municipales

> **Mise en place d'un sanitaire sec** sur le parking de Parizet sur la commune de Mizoën

> **Mise en place d'un travail partenarial avec le responsable Tourisme d'excellence d'Oisans Tourisme** pour un tourisme scientifique participatif, en lien avec le Parc National des Écrins : déploiement en 2026.

➤ **Réduire les déchets et développer les circuits courts : déchets et alimentation** (*partenariat avec Isère attractivité, Mountain Riders, les offices de tourisme*)

> **Poursuite des actions d'animation du plan d'action** autour des 3 piliers que sont la sensibilisation, la réduction et le ramassage autour de la **Charte Montagne Zéro Déchets** : ramassage des déchets en stations en lien avec l'association Mountain Riders.

> **Finalisation et diffusion de 4 capsules vidéo autour de la sensibilisation au tri** (comment trier en Oisans, pourquoi trier est bon pour la planète, comment composter en Oisans, vidéo challenge : vers le zéro déchet) : en motion design, sur un ton ludique et pédagogique, à destination du public touristique, diffusion février 2025 en station, dans les OT, sur les réseaux sociaux et sites des partenaires (OT, SATA).

> **Mise en place et déploiement d'une carte interactive (Smartmap) en partenariat avec les offices du tourisme du territoire pour :**

- > Promouvoir les offres de loisirs du territoire (trail, rando, cyclo, VTT, ski) digitalement et ainsi réduire/supprimer les brochures papiers
- > Promouvoir l'offre de mobilité (navettes, bus et remon-tées mécaniques piétonnes)
- > Améliorer la gestion des risques en informant les usagers sur les sentiers fermés et/ou en ajoutant des alertes visiteurs en cas de catastrophe naturelle
- > Améliorer la gestion des flux avec l'analyse des datas utilisateurs (clics, carte de chaleur...)
- > Améliorer le tri des déchets

La carte est toujours en cours de développement mais déjà disponible ici <https://explore.ccoisans.fr/fr/carte>

🔗 **Décarboner les mobilités : mobilité**

> **Début du déploiement de 8 aires de service vélo, financées par la Région**, pour proposer des haltes de repos aux usagers de la voie verte. 14 tables de pique-nique, 2 bancs et 30 arceaux vélo vont être installés d'ici l'été 2026 sur 3 communes du territoire le long du linéaire de la voie verte.

> **La collectivité souhaite conforter sa place de territoire d'excellence vélo**, pour se faire, elle a mis en place un marché à bon de commande de pose et fourniture d'arceaux vélo et de borne de recharge pour vélo électrique sur une période de 3 ans pour étoffer le parc de stationnement vélo sur le territoire. Depuis 2024, avec le soutien de la Région et du Département, presque une centaine d'arceaux ont été posés et une vingtaine de bornes pour recharger les vélos électriques

> **Organisation d'une animation « Roulez sénior »** pour remettre les plus de 60 ans au vélo en leur faisant découvrir le vélo électrique avec des professionnels du territoire. 8 participants sur une journée qui s'est tenue début juin 2025.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : PORTES D'ENTRÉE DE L'OISANS

> Identité territoriale forte : installation & finalisation des 4 portes d'entrée de territoire en 2025, financés par l'Etat au titre de la DETR.

IMMOBILIER DE LOISIRS DES LOGEMENTS ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANTS ET OCCUPÉS



🔗 **Sensibilisation**

- > Programme de webinaires (AGEDEN et ADIL) : 117 propriétaires sensibilisés en 4 webinaires
- > Participation à l'AG de l'APACH
- > 1 visite de site en août 2025 sur Huez (25 participants)
- > 2 ateliers copro rénovés : faire témoigner les copropriétaires de copropriétés rénovées
- > Mise à disposition d'une visite virtuelle d'une copropriété rénovée
- > Campagne de communication : édition d'un flyer pour promouvoir l'aide à la rénovation énergétique de la CCO

🔗 **Accompagnement des copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique par l'AGEDEN**

- > Un accompagnement gratuit grâce à un conventionnement entre l'AGEDEN et la communauté de communes de l'Oisans
- > L'association répond à vos questions, vous conseille et accompagne de façon personnalisée (en 2025, 14 conseils en copropriété, 6 nouvelles copropriétés avec conseils approfondi et 8 copropriétés commencées les années précédentes)



OISANS TOURISME



20 25 FAITS MARQUANTS

Un nouvel accueil emblématique pour l'Oisans

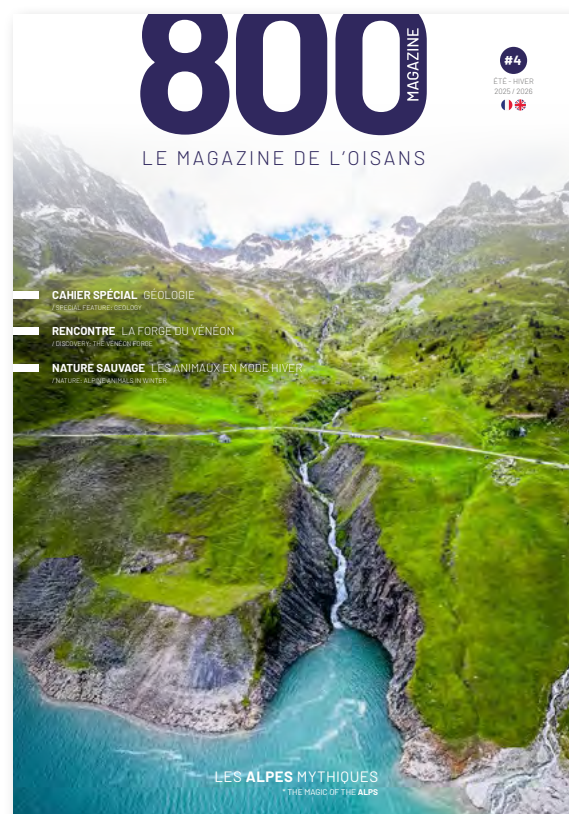
Les équipes d'Oisans Tourisme ont intégré la Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins en septembre. Au rez-de-chaussée, visiteurs et locaux sont renseignés sur l'ensemble de l'offre touristique de l'Oisans. Ils découvrent l'exposition permanente du Parc national ainsi qu'une boutique. Les membres de la Route des Savoir-Faire sont également mis à l'honneur. L'étage accueille le personnel administratif et le service communication.

Dernière étape avant la labellisation

L'office de tourisme intercommunal est engagé dans une démarche qualité dans le but d'obtenir le label national « Destination d'Excellence », gage du plus haut niveau d'expertise pour accueillir nos clientèles touristiques. Un audit documentaire s'est déroulé en décembre alors qu'un audit mystère des bureaux d'accueil est programmé pour janvier 2026.

Changement d'outil de réservation en ligne

La plateforme « Mon Séjour en Montagne » a été choisie pour accompagner les professionnels du tourisme dans leur commercialisation. Elle s'adresse aux hébergeurs, loueurs de matériels, prestataires d'activités, artisans d'art et producteurs locaux. Déjà bien implantée sur notre territoire, cette solution permet de centraliser plus facilement l'offre touristique sur nos sites web, et donc de proposer un plus large choix à nos visiteurs.



CHIFFRES CLÉS

7

BIT

BUREAUX D'INFORMATION
TOURISTIQUE

35

SALARIÉS

DONT 13 SAISONNIERS
(SOIT 24,14 ETP*)

1

MAGAZINE

6

GUIDES

DE BIENVENUE

5

DOSSIERS
DE PRESSE

10

CARTES
ET GUIDES

THÉMATIQUES

12

PROSPECTUS

8

SITES
INTERNET

3

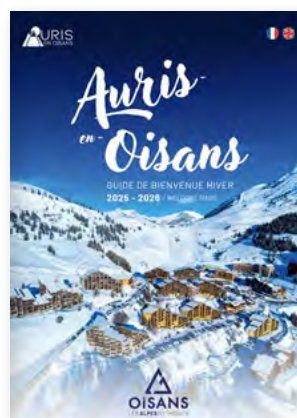
FACEBOOK

1 INSTAGRAM,
1 CHAÎNE YOUTUBE

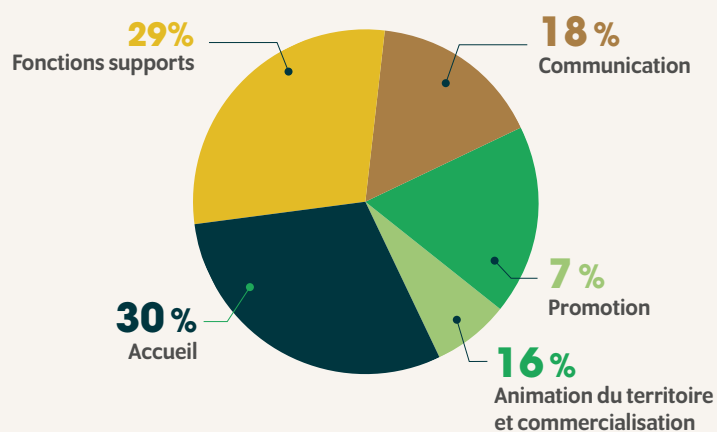
1

PLATEFORME
DE COMMERCIALISA-
TION EN LIGNE

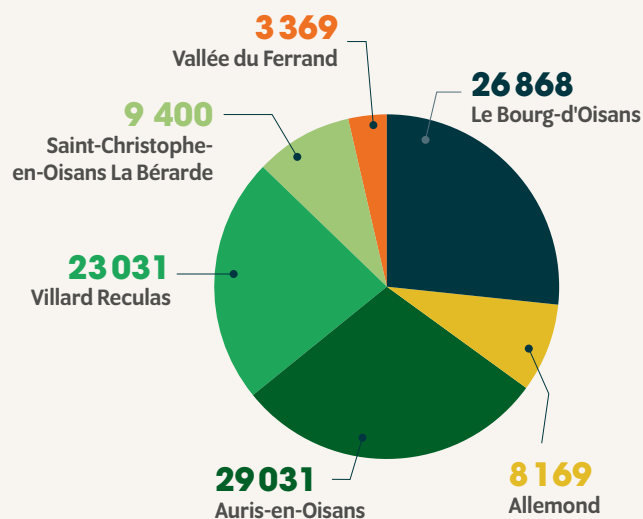
*Equivalent Temps Plein



PRINCIPALES ACTIONS SIÈGE ET BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE



FRÉQUENTATION PAR BIT



OISANS SENTIERS



Oisans sentiers, c'est une équipe avec des compétences pluridisciplinaires pour l'entretien des **908,02 km de sentiers labélisés** sur le territoire.

20
25

FAITS MARQUANTS

➤ Un budget conséquent avec des projets de reprise d'éléments structurels et patrimoniaux : les passerelles du Clot et du Diable reconstruites et ouvertes au public pour la saison estivale 2025

➤ Une passerelle provisoire à la Bérarde

➤ De nouvelles créations d'itinéraires

➤ 84 chantiers menés d'améliorations sur l'ensemble du réseau

➤ Travailler à la reconstruction d'une passerelle définitive sur le Vénéon secteur la Bérarde



L'ÉQUIPE QUI ENTRETIENT LES SENTIERS



Yves Moiroux

Vice-Président en charge des voiries communautaires, des sentiers et des Voies Vertes



Charline Marché

Chargée de mission de tourisme, en charge de la gestion administrative



L'équipe technique

Francis Barlerin,
Michel Lafay,
Boris BMAP



Les prestataires d'entretien

Laurent Vallet, Xavier Papet,
Jean-Paul Felix, Florian Zillio
mais aussi les communes
d'Huez et de St-Christophe-
en-Oisans

CHIFFRES CLÉS

908,2 KM

LABELLISÉS PDIPR

ENTRETENUS PAR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'OISANS ET
SUBVENTIONNÉS PAR LE DÉPARTEMENT

74

PASSERELLES

1 500

POTEAUX

377 017 €/AN

DE FONCTIONNEMENT

718 077 €

D'INVESTISSEMENT

EXCEPTIONNEL EN 2025, EXCEPTIONNEL
EN 2025, SUBVENTIONNÉS PAR L'ÉTAT,
RÉGION ET DÉPARTEMENT

10

ENTREPRISES

D'ENTRETIEN EN CHARGE DU
FAUCHAGE ET DE L'ÉLAGAGE

PÉRIODE

D'ENTRETIEN

DU 1/04 AU 31/10

VOIES VERTES

20 25 FAITS MARQUANTS

➤ Des travaux en faveur de la **mobilité douce** et des **Voies Vertes** en Oisans avec un nouveau tronçon entre la route de Salinière et Gavet.

➤ Des travaux menés sur la **vallée du Vénéon** pour assurer une continuité.

➤ Les travaux 2025, subventionnés par l'État, Région et Département :

> Reprise de 800m de voie verte entre le pont de la Danchère et le sud avec le Département de l'Isère

> Reconstruction de 100m de voie verte et de berge sur le secteur 5 vulnérable au crue du Vénéon

> Une étude de faisabilité de reconstruction

> Des négociations foncières menées

> De nombreuses interventions du SEPEP

> Mission de suivi environnementale et création d'hibernaculum (habitat des reptiles)



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



PASSAGES DE VÉLOS

Compteur	Piétons	Vélos
DÉVIATION DU BOURG-D'OISANS	284 130	351 159
LAC BLEU	123 984	159 655
ALPE D'HUEZ	/	480 373
LA PAUTE	24 997	47 616
LE SARRET (DÉVIATION)	15 215	/



3 KM DE VOIE VERTE S'AJOUTENT
AUX **23,3 KM** EXISTANTS !



VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC)



20 25 FAITS MARQUANTS

➤ **11 voiries ont été définies d'intérêt communautaire** et son entretenues par la Communauté de communes de l'Oisans.

➤ **4 marchés d'entretien sont nécessaires pour l'entretien de ces voiries :**

- > 2025-2029 Revêtement
- > 2022-2026 Terrassement gestion des eaux
- > 2023-2027 Déneigement
- > 2023-2027 Fauchage et élagage

➤ **En plus de l'entretien classique (fauchage, gestion des eaux...) plusieurs travaux d'investissement ont été réalisés en 2025 :**

- > Glissement de terrain des Perrons – Clavans-en-Haut-Oisans – travaux urgence au printemps et partie microberlinoise à l'automne, financé par le Département
- > Reprise buse sur Mizoën
- > Niveleuse sur la piste des Villards
- > Entretien forêt sur Maronne et élargissement
- > Reprise globale piste d'Oulles
- > 3 panneaux de voiries remplacées

> Réalisation d'une dalle de protection sur le ruisseau rif Favier – Clavans-en-Haut-Oisans

> Reprise de la route du col de Sarenne d'Huez au pont du Gua (SATA) et reprise d'un glissement de terrain

CHIFFRES CLÉS

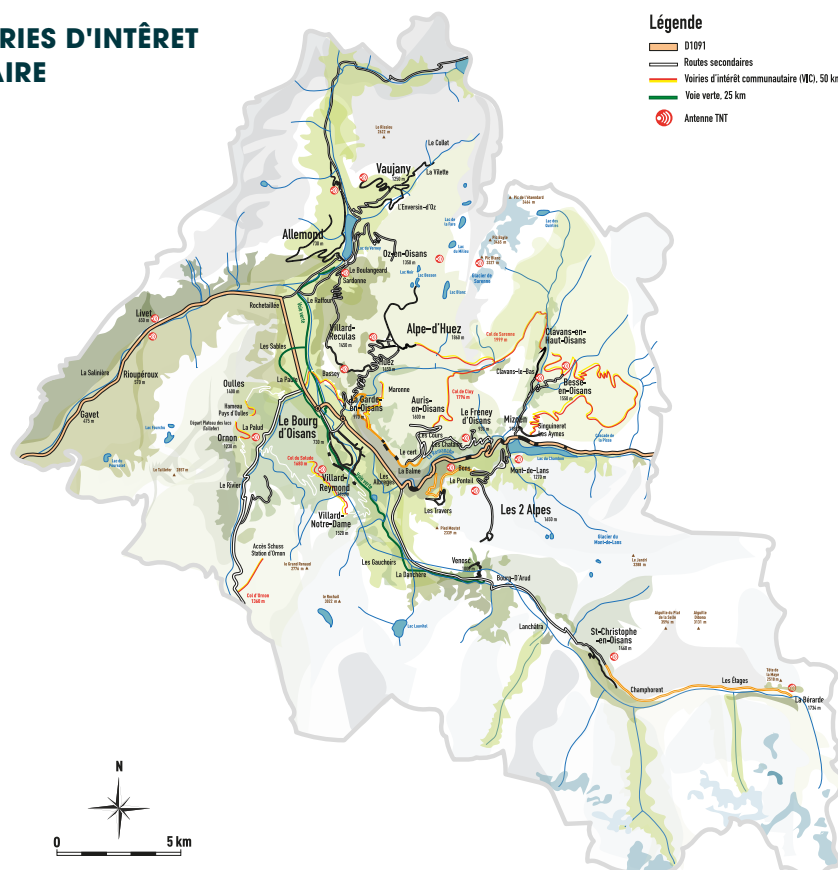
11 VOIRIES ENTRETENUES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

197 364 € D'INVESTISSEMENT

64 KM AU TOTAL

160 193 € DE FONCTIONNEMENT

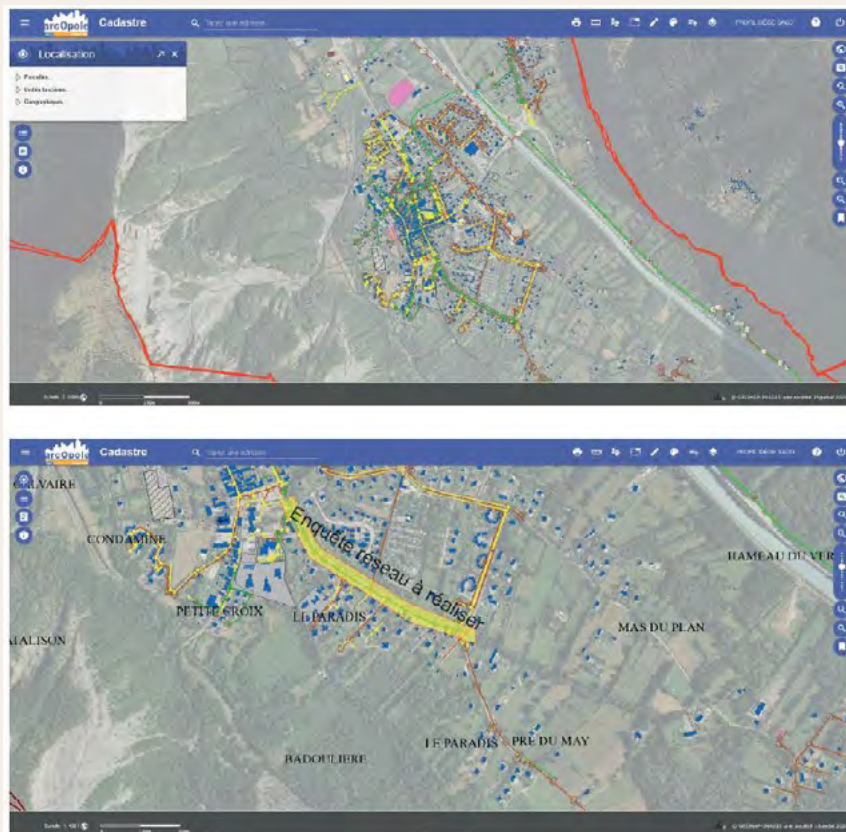
CARTE DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le Système d'Information Géographique est mis à disposition des communes de la Communauté de communes de l'Oisans ainsi que de la commune de La Morte qui fait partie du Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la Basse Romanche.

Il a pour but de mettre à disposition l'ensemble des données cadastrales et géographiques du territoire sur logiciel SIG accessible depuis les différents navigateurs par des identifiants propres à chaque agent des communes et de la communauté de communes (données cadastrales, sentiers, réseaux humides, PLU etc.)



SANITAIRES COMMUNAUTAIRES

CHIFFRES CLÉS SANITAIRES

7

SANITAIRES COMMUNAUTAIRES

COMMUNICATIVES
DONT 4 SANISETTES, 2 TOILETTES
CLASSIQUES ET 1 TOILETTE
SÈCHE

👉 **1 sanitaire fermé** depuis janvier 2025 sur l'aire de repos de Gavet, le temps de la réfection du pont sur la route départementale.

▶ **25 400 € TTC** pour la rénovation des sanitaires de Rochetaillée (percutés par un bus fin décembre 2024).

► **52 500 € TTC** pour le remplacement de l'ancienne toilette sèche du Freney par une sanisette neuve (mise en service en novembre 2025).

► **54 600 € TTC** pour l'installation d'une toilette sèche de dernière génération à Mizoën – Le Pariset (mise en service en septembre 2025).

17 000 € TTC
COÛT
D'ENTRETIEN EN 2025

D'ENTRETIEN EN 2025

5 000 € TTC
COÛT
DE MAINTENANCE EN 2025

DE MAINTENANCE EN 2025

CARTE DES EMPLACEMENTS DES TOILETTES GERÉES PAR LA CCO



TNT ET RÉSEAUX CÂBLÉS

CHIFFRES CLÉS TNT

16

SITES TNT

ET 2 RÉSEAUX CÂBLÉS
OPÉRATIONNELS

35 700 € TTC

COÛT

DE LA MAINTENANCE DE CES ÉQUIPEMENTS

66 320 € TTC

HÉBERGEMENT

D'ÉQUIPEMENTS TNT DE LA CCO SUR DES PYLÔNES DE TDF

125 139 € TTC/AN

REDEVANCE

PERÇUE PAR LA CCO POUR L'HÉBERGEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE TDF SUR SES SITES

5 287 € TTC

DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION

RÉALISÉS EN 2025 À LA CHARGE DE LA CCO, DONT 3 523 € SUR LE RÉSEAU DE BESSE ET 1 764 € SUR LES SITES TNT D'ALLEMOND ET SAINT-CHRISTOPHE EN OISANS

SERVICE D'ENTRETIEN DES PAYSAGES ET DES ESPACES PUBLICS (SEPEP)

Le SEPEP est un service commun créé en 1999 qui propose aux petites communes un **service technique** (terrassement, entretien des espaces verts, maçonnerie, réseaux d'eaux pluviales, illuminations,...).

L'ÉQUIPE DU SEPEP

2**PERMANENTS****2****SAISONNIERS**

DE MAI À SEPTEMBRE

1**ALTERNANT**

BUDGET 2025 (MATÉRIEL)

5 488 € TTC**NOUVELLE REMORQUE****4 409 €****LOCATION DE NACELLE****23 520 € TTC****REMPLACEMENT D'UNE
MINI-PELLE****7 400 €****ACHAT D'OUTILLAGES**

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE OISANS 2040

(SCoT)



L'année 2025 a marqué l'aboutissement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Oisans. Après l'arrêt du projet en début d'année, le dossier a été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA), puis au public lors de l'enquête publique. Suite à l'avis favorable de la commission d'enquête, le projet a été enrichi des dernières modifications pour répondre aux observations recueillies des différents acteurs. Le 6 novembre 2025, les élus ont approuvé le SCoT à l'unanimité en conseil communautaire, le rendant ainsi exécutoire et opposable.

20 25 FAITS MARQUANTS

❖ **Arrêt du Projet d'Aménagement Stratégique et du Document d'Orientations et d'Objectifs** lors du conseil communautaire en date du 28 janvier 2025

❖ **Consultation et avis des Personnes Publiques** sur une période de 3 mois à partir de février 2025

❖ **Enquête publique** du 16 juin au 18 juillet 2025

❖ **Une réunion publique** le 1^{er} juillet 2025

❖ **Approbation à l'unanimité** (le 6 novembre 2025) du SCoT par les élus de l'Oisans

Après plusieurs phases de consultation et de concertation avec les personnes publiques et la population, le projet de SCoT des élus de l'Oisans a cherché à intégrer au mieux les remarques et avis exprimés sur le projet de territoire, afin de répondre aux besoins et enjeux des habitants ainsi qu'aux attentes des autres acteurs locaux. Le dossier, modifié en conséquence, a reçu un avis favorable de la commission d'enquête. Le SCoT a donc été approuvé par les élus avant d'être publié selon les modalités réglementaires prévues à

cet effet. Il constitue désormais un document opposable et exécutoire, permettant aux communes de décliner la trajectoire intercommunale dans leurs documents d'urbanisme locaux.

❖ **Lancement de l'étude du Programme Local de l'Habitat**

À la suite des différentes phases de concertation avec les habitants de l'Oisans, la Communauté de communes a déclaré d'intérêt communautaire la Politique « logement et cadre de vie » et est devenue compétente en la matière en 2024. En effet, le logement est une thématique cruciale du territoire de l'Oisans, que ce soit pour les saisonniers ou pour la population permanente, afin de leur permettre de s'installer durablement. Cette thématique rencontre désormais plusieurs enjeux : le prix de l'immobilier, la sobriété foncière ou encore la rénovation du parc de logements. Elle a donc engagé l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat en 2025.

CHIFFRES CLÉS

91

PERSONNES
PUBLIQUES CONSULTÉES

7

PERMANENCES
DE LA COMMISSION
D'ENQUÊTE

4718

VISITEURS
SUR LE SITE WEB DE
L'ENQUÊTE

91

**CONTRI-
BUTIONS**
DU PUBLIC

2

COMMISSIONS
SCoT

123

ENGAGEMENTS
DE MODIFICATIONS PRIS SUITE
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET LA
CONSULTATION DES PPA



MOBILITÉS



L'autorité compétente pour la mobilité sur le territoire de l'Oisans est la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2021. La Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec la Région pour déployer des solutions permettant de décarboner la mobilité sur le territoire et proposer des alternatives à la voiture individuelle.

20 25 FAITS MARQUANTS

➤ **Poursuite de la navette Val Ferrand** reliant les communes du Freney, de Mizoën, de Clavans et de Besse au Bourg-d'Oisans sur la saison estivale

➤ **Poursuite des navette « marché »** reliant Villard Reymond et Villard-Notre-Dame au marché du Bourg-d'Oisans l'été

➤ **Déploiement d'un service expérimental de navette « marché »** pour la commune de La Garde

➤ **Poursuite du service de navette Oisans** entre le Musée Hydrélec de Vaujany et la télécabine de Venosc

➤ **Poursuite de la navette Auris vers le Bourg d'Oisans** durant tout l'été et pour le marché au printemps et à l'automne

➤ **Coopération avec la Région**, qui a mis en place la navette Vénéon entre le Bourg-d'Oisans et Saint-Christophe-en-Oisans, du printemps à l'automne, pour pallier la fermeture de la route et permettre l'accès à la Bérarde.

➤ **Plusieurs réunions de travail dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain (SERM)** de la région grenobloise afin de renforcer la desserte de l'Oisans

➤ **Lancement du travail partenarial des EPCI** de l'Isère sur le développement du covoiturage

Pour autant, les enjeux en matière de mobilité sont majeurs. Le travail avec les partenaires institutionnels s'accroît autour des enjeux mis en évidence dans le cadre de l'étude du Schéma stratégique des mobilités sur le territoire :

> **STRUCTURER LA MOBILITÉ GRANDE DISTANCE** POUR VENIR OU SORTIR DU TERRITOIRE

> **ORGANISER LA DESSERTE INTERNE** EN CAPITALISANT SUR LA STRUCTURE GRANDE DISTANCE

> **CONFORTER LES ALTERNATIVES À LA VOITURE** DANS LA MOBILITÉ ULTRA-LOCALE

L'objectif final étant de décarboner la mobilité sur le territoire en cherchant des alternatives à la voiture individuelle et pour tous : vacanciers, habitants, saisonniers.

CHIFFRES CLÉS

34 434

VOYAGEURS

TRANSPORTÉS SUR LES LIGNES
LOCALES

225 000 € TTC

DE PRESTATIONS DE SERVICES

AVEC

50%

DE PARTICIPATION

DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SUR LES NAVETTES LOCALES

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

17 communes adhèrent au service commun d'instruction ADS par convention. Les communes d'Oulles et de Villard Notre Dame sont gérées historiquement par l'État.

20
25

FAITS MARQUANTS

➤ Réunions d'échanges

> pour les communes adhérentes dédiées au logiciel métier Next'ADS + actualité juridique et réglementaire.

➤ Subdélégation instruction ADS

> Marché avec la société URBADS (2023-2026).
> Prestation de services d'instruction ponctuelle des autorisations du droit des sols.
Montant dépensé en 2025 = 8 964 € HT
Nombre de subdélégations en 2025 = 24 dossiers

➤ Document d'urbanisme locaux

> Participation à l'élaboration de 3 nouveaux documents d'urbanisme locaux, approuvés en 2025..

MISSIONS

> **INSTRUCTION** DES DEMANDES D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

> **PRÉ-INSTRUCTION** DES PROJETS

> **ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL** AUX COMMUNES (DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX, CONTENTIEUX)

> **VEILLE** RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

> **FORMATION** DES AGENTS COMMUNAUX (LOGICIEL MÉTIER, ACTUALITÉS)

CHIFFRES CLÉS / SERVICE

1

SERVICE COMMUN
POUR 17 COMMUNES

2

AGENTS

1 RESPONSABLE (À 80 % TP)
1 ADJOINT (100 % TP)

1

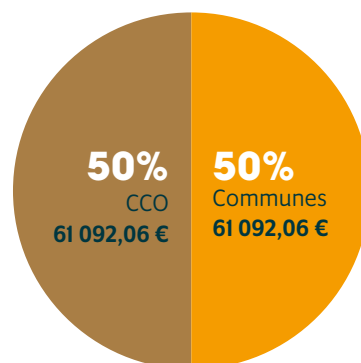
ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO)

PRESTATAIRE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

DONNÉES FINANCIÈRES

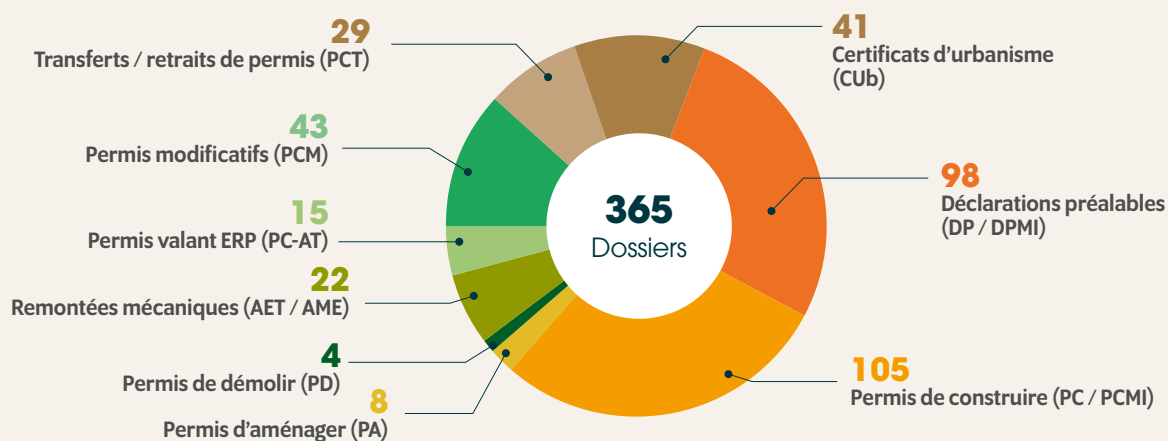
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	12 452,82 €	122 184,11 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
PERSONNEL	109 731,29 €	/
TOTAL	122 184,11 €	122 184,11 €

RÉPARTITION FINANCIÈRE



Prix de revient d'un dossier : **361,17 €**

DOSSIERS TRAITÉS



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE L'OISANS



PLAN CLIMAT : DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est un véritable outil pour planifier les actions à mener (ou à continuer) sur le territoire afin de faciliter la transition énergétique, d'anticiper et de s'adapter au changement climatique. Le Plan climat est un document qui se veut opérationnel et dont les acteurs sont multiples. Tout un chacun a une action possible dans un plan climat et en cela, ce document de planification devient aussi un état des lieux vaste et ambitieux des actions en cours et à mettre en œuvre sur les thématiques suivantes :

- Ressources et biodiversité
- Paysages et connaissances écologiques
- Risques naturels et technologiques
- Mobilité
- Logement
- Tourisme
- Énergies renouvelables
- Santé et bien-être.

L'ÉLABORATION D'UN PLAN CLIMAT REPOSE SUR UNE MÉTHODOLOGIE PRÉCISE, STRUCTURÉE EN 4 ÉTAPES :

- 1) **Le diagnostic**, qui vise à réaliser un état des lieux de la situation énergétique du territoire (consommations énergétiques, émissions de polluants atmosphériques et qualité de l'air, vulnérabilité au changement climatique...);
- 2) **La stratégie territoriale**, qui s'appuie sur ce diagnostic pour établir les priorités et objectifs ;
- 3) **Le plan d'actions**, qui concrétise les orientations définies par la stratégie territoriale en coordination avec les acteurs du territoire ;
- 4) **Le suivi**, à l'aide d'outils et d'indicateurs qui permettent de mesurer l'efficacité des actions engagées.

20 25 FAITS MARQUANTS

🔗 **Travail de co-construction** avec celles et ceux qui contribuent déjà aux avancées dans les domaines cités plus haut, mais aussi avec la population, les associations et les entreprises du territoire avec :

- > **6 COTECH** et **3 COPIL** pour le PCAET
- > **3 FORUMS** avec les associations, entreprises et la population (près de 170 participant·e·s)
- > **Mars 2025** : présentation du diagnostic (délibération n°CCO_2025_036)
- > **Avril 2025** : présentation des orientations (délibération n°CCO_2025_059)
- > **Novembre 2025** : validation de la stratégie et des objectifs chiffrés (délibération n°CCO_2025_166)
- > **Décembre 2025** : arrêt du PCAET par les élus (délibération n°CCO_2025_193 du 11 décembre 2025), qui signe la fin de l'élaboration initiale du plan et sa transmission pour avis au préfet de région et au président du conseil régional ainsi qu'à l'autorité environnementale (consultation du 09-01-2026 au 09-04-2026).



SENSIBILISATION À LA PROTECTION DES ESPACES MONTAGNARDS

Remarquable par ses paysages, ses milieux naturels et ses espèces (faune et flore), le territoire de la CCO présente un patrimoine naturel exceptionnel ! Pour participer à sa préservation, l'intercommunalité recrute depuis 2021 une équipe chargée d'informer les visiteurs de la fragilité des écosystèmes montagnards, d'expliquer la réglementation, de partager les bonnes pratiques pour la randonnée et les précautions à prendre (règles de sécurité élémentaires, comportement à tenir avec les chiens de protection des troupeaux, respect des autres usagers de la montagne).

Leurs missions : maraudes sur le terrain, animations in situ et dans des lieux d'accueil du public, relevés quotidiens d'indicateurs sur la fréquentation.

20 25 FAITS MARQUANTS

➤ **Deux sensibilisatrices recrutées** du 1^{er} juin au 30 septembre 2025, secondées par des jeunes du territoire (trois en juillet et deux en août)

➤ **Un partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, qui a recruté deux sensibilisateurs en juillet et août agissant spécifiquement sur les sites Natura 2000

➤ **Sites d'intervention** : plateau du Taillefer, Plateau du Rif Tort – Emparis, lac Lauvitel, et dans une moindre mesure : lac Besson, lac des Quirliès, lac du Buclet

➤ **Une journée de formation** avec Oisans Tourisme et le Parc national des Écrins

➤ **Des animations spécifiques** : avec le service jeunesse du CIAS, à la maison des alpages à Besse, aux refuges du Taillefer et des Moutettes



CHIFFRES CLÉS

6

**SITES
D'INTERVENTION**

38

**JOURS
DE PRÉSENCE SUR LE
TERRAIN**

5953

**PERSONNES
SENSIBILISÉES**

371

INFRACTIONS ÉVITÉES
(BIVOUACS HORS ZONE OU HORS HORAIRE,
CHIENS NON ATTACHÉS, BAINADES, FEUX...)



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de communes s'engage pleinement dans la rénovation énergétique des logements en Oisans. En 2025, la convention avec l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) a été reconduite pour un budget annuel d'environ 126 535 €.

La CCO a obtenu une subvention de 47 764 € de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) dans le cadre du Pacte territorial France Rénov'Oisans.



L'AGEDEN est une association qui apporte un conseil et un accompagnement gratuit et indépendant auprès des habitants des entreprises et de communes du territoire sur :

- les travaux de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables
- les aides financières locales ou nationales
- le choix des professionnels compétents
- les bonnes pratiques pour réduire les consommations d'énergie

La CCO a également signé une convention avec l'ADIL (l'Agence départementale d'information sur le logement) pour accompagner les habitants et apporter des réponses techniques et juridiques concernant la lutte contre l'habitat indigne et financé dans le cadre du pacte territorial.



20 25 FAITS MARQUANTS

Actions rénovation énergétique en partenariat avec l'AGEDEN :

- 6 conférences sur les aides financières à la rénovation énergétiques, les énergies solaires thermiques et photovoltaïque et la rénovation des copropriétés
- 2 visites de sites rénovés (1 maison individuelle et 1 en copropriétés)
- 1 présence à la foire d'automne du Bourg-d'Oisans
- 2 classes accompagnées dans le cadre du défi class Energie (Allemond 2024-2025 et les 2 alpes 2025-2026)
- 12 permanences à la maison des services au publics du Bourg-d'Oisans

- 215 accueils téléphoniques
- 46 logements accompagnés (46 individuels et 20 copropriétés)
- 22 projets de collectivités accompagnés
- Accompagnement des entreprises (1 conférence, 9 conseils de 1^{er} niveau et 4 conseils approfondis)

Retrouvez la visite virtuelle d'une rénovation performante d'une copropriété sur le site de la Communauté de communes : <https://www.ccoisans.fr/renovation-energetique-des-coproprietes/>

Action logement en partenariat avec SOLIHA (association loi 1901 sans but lucratif, œuvrant pour l'amélioration des conditions d'habitat des personnes modestes)

➤ **Journée du logement le 4 novembre 2025** : lutte contre l'habitat indigne, prévention du risque de chute à domicile et préservation de l'autonomie des personnes

Aides à la transition énergétique : La CCO finance également des aides pour faciliter la transition énergétique.

En 2025, les aides ont été réparties de la manière suivante :

Type d'aide en 2025	Budget prévisionnel	Subvention versée	Nombre de dossiers
Prime Air Bois	15 000 €	30 000 €	30
Prime Solaire thermique	10 000 €	5 000 €	3
Prime conversion chauffage	15 000 €	3 000 €	3
Prime à la rénovation logement individuel	100 000 €	109 621	18
Prime à la rénovation logement en copropriété	100 000 €	5 000 €	1
Total	240 000 €	152 621 €	55

Le budget total des aides attribuées sur l'année 2025 est de **152 621 €**.

Energie renouvelable

➤ Plus **58 MWh/an** fournis par les panneaux solaires du siège de la CCO et par l'école de musique intercommunale.

➤ **75** nouveaux panneaux solaires installés sur la Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins pour estimation de production à 34 MWh/an.

➤ Et toujours : le cadastre solaire de l'Oisans à consulter sur le site internet de la CCO :

<https://ccoisans.cadastre-solaire.fr/>

Retrouvez également le tuto pour l'utilisation du cadastre solaire sur la chaîne youtube de la Communauté de communes de l'Oisans : <https://www.youtube.com/watch?v=zE-FOWg8M5MI>

Biodiversité

➤ Rucher de **10** ruches. Objectif sensibiliser à la préservation de l'Abeille noire, plus de 110 kilos de miel collectés et distribués aux agents, élus et partenaires de la CCO.

➤ Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique, découverte en France en 2004, qui bouleverse les équilibres locaux en menaçant :

> **L'activité apicole** : le frelon asiatique se nourrit, entre autres, d'abeilles,

> **Les habitants** : il est dangereux pour l'être humain par ses piqures,

> **La biodiversité** : en particulier l'entomofaune, par la prédation qu'il réalise.

En 2025, environ 250 frelons ont ainsi pu être piégés en Oisans grâce aux pièges achetés par la Collectivité et gérés par un groupement d'apiculteurs actifs sur le territoire. La CCO a également signée une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) et le département de l'Isère qui a permis le financement de 6 destructions de nids.



RISQUES NATURELS



20 FAITS 25 MARQUANTS

🕒 **Préparation de la saison estivale 2025 dans la vallée du Vénéon** avec les différents partenaires (Préfecture, services de l'État, Département, Région, Oisans Tourisme, Saint-Christophe-en-Oisans, Les Deux-Alpes, socio-professionnels -gardiens de refuges, guides...).

🕒 **Poursuite de la coordination des différents maîtres d'ouvrages** intervenant dans la vallée du Vénéon suite à la crue de juin 2024.

🕒 **Poursuite du projet d'optimisation de la prévention des risques** et de la préparation de la gestion de crise de la Communauté de communes de l'Oisans.

🕒 **La phase 1 d'audit des différents plans communaux** de sauvegarde-documents d'information communale sur les risques majeurs communaux est quasiment finalisée et plusieurs restitutions en mairie se sont déroulées.

🕒 **La phase 2 d'accompagnement dans la réalisation des PCS-DICRIM** s'est initiée en parallèle sur plusieurs communes (Saint Christophe en Oisans : DICRIM, Ornon et Villard Raymond pour l'élaboration de leur PCS).

🕒 **Lancement de l'Atelier des Territoires**, projet visant à définir une feuille de route pour définir le devenir de la vallée du Vénéon. Projet qui s'inscrit dans une démarche en faveur de la transition écologique et en lien avec de nombreux partenaires (État, bureaux d'études, citoyens, socio-professionnels, élus...).



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS HYDRAULIQUES DE L'ISÈRE

(SYMBHI)

Le SYMBHI est chargé depuis le 1^{er} janvier 2021 d'exercer la compétence GEMAPI sur le territoire de l'Oisans pour le compte de la communauté de communes de l'Oisans. Depuis deux Programmes d'Études Préalables (PEP) en vue de Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) et un contrat de bassin sur l'ensemble du territoire de l'Oisans se sont engagés.



ENVIRONNEMENT

20 25 FAITS MARQUANTS

Travaux d'urgence sur la commune de Livet et Gavet

Lors de la crue de la Romanche du 21 juin 2024, une forte érosion de berge s'est produite impactant plusieurs bâtiments sur le secteur des Vernes, à Livet. Un confortement par massif d'enrochement a permis de stabiliser la berge et de limiter les risques d'érosion future, garantissant ainsi la protection des infrastructures et des habitants du secteur.

Spectacle Sain et sauf : Immersion théâtrale dans une catastrophe naturelle

Les 10 et 11 janvier 2025 au cinéma du Bourg-d'Oisans, s'est tenu "Sain et Sauf?" un spectacle interactif suivi d'une conférence sur l'histoire des crues dans la Vallée de la Romanche. Le comédien Pascal Servet et l'historien Denis Cœur, ont

offert un événement visant à sensibiliser le public aux risques d'inondation alliant émotions et connaissance.

Les PAPIs

Les dispositifs PAPIs portent dans leur programme quatre schémas de gestion et d'aménagement intégré : Vénéon, Plaine de l'Oisans et gorges de Livet et Gavet, Affluents de la Romanche et Vernon.

Ces schémas consistent à étudier, à partir d'un diagnostic approfondi, plusieurs scénarios de gestion et d'aménagement de manière à retenir le scénario optimum et consensuel, qui permettra d'améliorer les conditions d'écoulement, restaurer les milieux aquatiques, assurer une bonne gestion des flux sédimentaires et réduire le risque d'inondation dans les secteurs à enjeux humains.

Plan de Gestion de la Végétation

Selon le Code de l'Environnement, l'entretien de la végétation de bordure de cours d'eau incombe aux propriétaires riverains. Cependant, pour limiter le risque de débordement sur les zones à enjeux et améliorer l'état écologique des ripisylves, le SYMBHI peut se substituer aux riverains.

Aussi, le syndicat a lancé, sur la base d'un diagnostic de la végétation, l'élaboration d'un plan de gestion global et planifié sur les cours d'eau du territoire de l'Oisans en intégrant également un volet espèces exotiques envahissantes.

Animations scolaires

Pour cette dixième année, environ 250 élèves du Bourg-d'Oisans, l'Alpe d'Huez et des Deux Alpes ont bénéficié du programme d'animations scolaires sur l'eau.

TRAVAUX D'URGENCE LIVET

80 ML
LINÉAIRE CONFORTÉ

1 600 M³
VOLUME D'ENROCHEMENT

428 000 € HT
COUT DE L'OPÉRATION
ÉTUDES COMPRIS (MOE ET TOPO)
FINANCÉ À 70 % PAR EDF

SPECTACLE SAIN ET SAUF

3
REPRÉSENTATIONS

120
PERSONNES

PLAN DE GESTION DE LA VÉGÉTATION

100 KM
LINÉAIRE DE COURS D'EAU CONCERNÉ

ANIMATIONS SCOLAIRES
PROGRAMME 2024/2025

12 **4**
CLASSES INTERVENTIONS
(DEMI-JOURNÉES)

7
SPECTACLES
DE LA COMPAGNIE AMUSE

COMPOSTAGE

La Communauté de communes a installé des composteurs collectifs dans les 19 communes de l'Oisans. Elle poursuit sa politique de densification afin de permettre aux résidents d'y déposer facilement leurs biodéchets : déchets de cuisine (épluchures, marc de café, coquilles d'œuf...) et déchets verts (feuilles, fleurs...).



www.ccoisans.fr/compostage/

**20 20
24 25**

FAITS MARQUANTS

➊ Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGECL) de 2020, **le tri à la source des biodéchets** est obligatoire, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

➋ **La CCO a choisi le compostage de proximité**, une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice de CO₂ (les déplacements de matières sont réduits). Les composteurs sont doublés d'un bac à broyat afin de pouvoir ajouter des éléments carbonés si besoin avec les biodéchets ; c'est parfois nécessaire pour assurer un bon équilibre carbone/azote.

➌ **Deux agents de la CCO assurent l'entretien des 220 bacs à compost et à broyat** installés sur le territoire. Ils permettent d'obtenir chaque année environ 100 m³ de compost. Pour les personnes qui disposent d'un terrain, il suffit d'1 m² de surface dans un coin pour pratiquer le compostage et obtenir ainsi son propre compost. Il faut entre 9 et 12 mois de maturation pour obtenir un bon compost, qui sera apprécié des haies, arbustes, potagers...

DÉPOSER SES BIO-DÉCHETS DANS UN COMPOSTEUR PERMET DE :



**RÉDUIRE DE 30 % LA
QUANTITÉ DE DÉCHETS
DANS LA POUBELLE GRISE !**



**ÉVITER QU'ILS SOIENT
INCINÉRÉS ALORS QU'ILS
SONT COMPOSÉS À 80 %
D'EAU !**



**ASSURER UN RETOUR
AU SOL DE LA MATIÈRE
ORGANIQUE SUR MON
TERRITOIRE (C'EST BON
POUR LES PLANTES,
LE POTAGER...).**

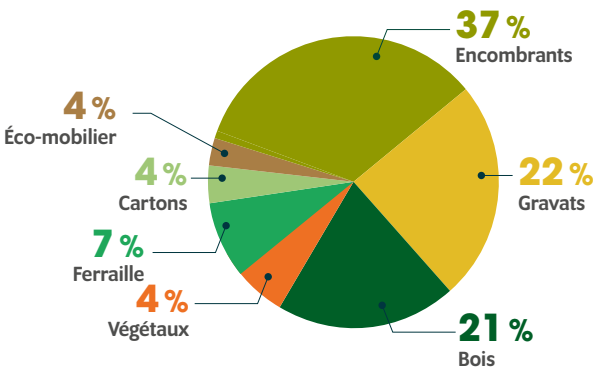


DÉCHÈTERIES

Six déchèteries sont implantées sur le territoire : Le Bourg-d’Oisans, L’Alpe d’Huez, Les Deux Alpes, Livet-et-Gavet, Allemond et Vaujany. Elles sont en accès libre pour les particuliers, sous contrôle d’un gardien. Leur accès est payant pour les professionnels.

Le transport et le traitement des déchets collectés en déchèteries sont confiés à des prestataires (retenus dans le cadre de marchés publics) : Lely Environnement (encombrants, bois, gravats, cartons, végétaux : uniquement le transfert des bennes), SRPM (ferraille), Tri’Alp (déchets dangereux, huiles alimentaires) et des éco-organismes.

RÉPARTITION DES TONNAGES PAR FLUX



TONNAGE GLOBAL DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES EN 2025

T	BOIS	CARTONS	ENCOMBRANTS	FERRAILLES	GRAVATS	VÉGÉTAUX	ÉCO MOBILIER	Total général
2024	1 252,17	262,27	2 177,04	419,27	1 296,65	263,04	231,26	5 901,70
2025	1 367,5	262,71	2 088,36	467,04	1 572,94	279	223,3	6 260,85



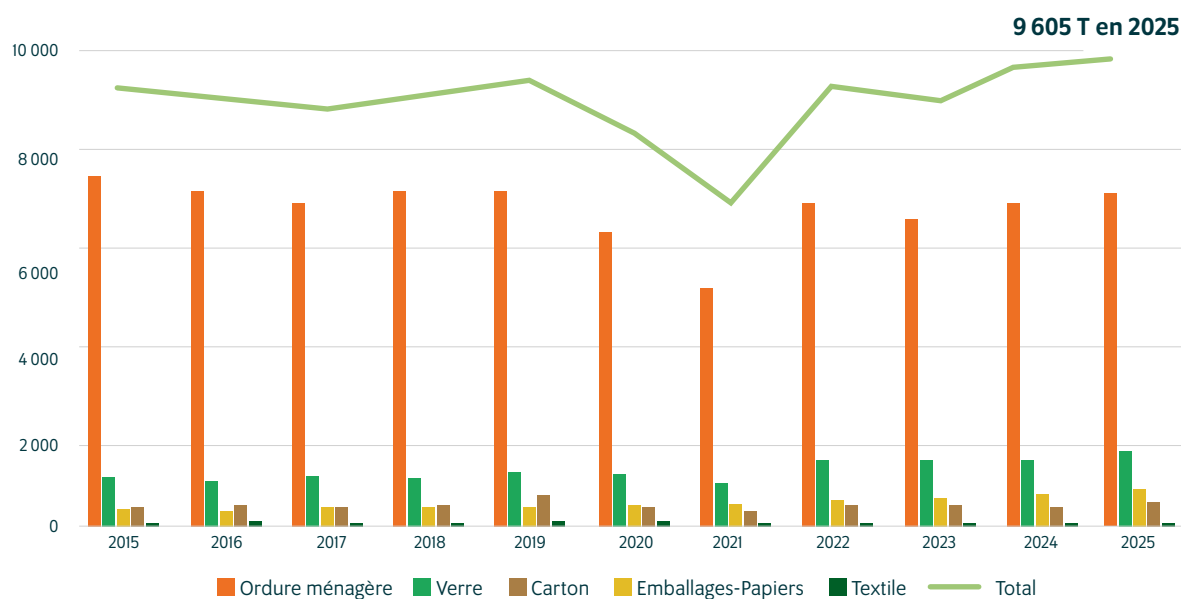
COLLECTE ET TRAITEMENT



LES ÉVOLUTIONS DE TONNAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

%	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ordures Ménagères	7 364	7 128	6 847	7 085	7 046	6 236	5 039	6 859	6 525	6 867	6974
Verre	1 058	1 004	1 072	1 015	1 152	1 111	888	1 392	1 370	1 395	1415
Emballages - Papiers	322	350	405	414	422	454	493	562	595	680	700
Cartons	400	442	397	436	656	426	338	438	448	426	482
Textile	35	38	37	38	40	39	36	36	36	35	34
Total	9 179	8 962	8 758	8 988	9 317	8 265	6 793	9 286	8 974	9 404	9605

LES ÉVOLUTIONS DE TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE



➤ **L'implantation de nouveaux points de collecte s'est poursuivie en 2025** sur le territoire pour répondre aux besoins des nouvelles constructions et à la volonté de supprimer les bacs roulants de l'espace public.

➤ **La collecte des déchets est réalisée en régie directe** (exceptée pour le verre qui est collecté par un prestataire). Depuis novembre 2021, la CCO collecte et traite 4 flux distincts, représentés par un code couleur repris sur les couvercles des CSE ou couleur des colonnes aériennes :

● **Ordures ménagères résiduelles**

● **Papiers** (journaux, revues, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes, papiers blancs et colorés) et **emballages légers** (plastiques, cartonnettes, briques alimentaires, emballages métalliques)

● **Carton**

● **Emballages en verre**



TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Afin de maîtriser les coûts de traitement des flux de déchets « emballages-papiers » et « ordures ménagères résiduelles », la CCO fait partie du groupement Sud-Isère, avec Grenoble Alpes Métropole et 5 autres collectivités limitrophes. Elle participe ainsi au financement et à l'exploitation de

deux installations sur le site ATHANOR à la Tronche: une usine d'incinération et de valorisation énergétique (UIVE) pour le traitement des ordures ménagères résiduelles, un centre de tri pour la séparation des emballages-papiers en vue de leur recyclage. Un nouveau centre de tri est opérationnel depuis

février 2024, en remplacement de l'ancien devenu obsolète. L'actuelle UIVE est vieillissante (son génie civil date de 1972 et les derniers renouvellements d'équipement de 1993 et 2005) ; elle sera remplacée en 2030 ; le démarrage des travaux est prévu en 2026.

**UN VASTE PROJET
PILOTÉ PAR SEPT
INTERCOMMUNALI-
TÉS, UNIES POUR
MUTUALISER UN
NOUVEL OUTIL DE
GESTION DE LEURS
DÉCHETS.**





ÉQUIPEMENTS INFRASTRUCTURES

Siège de la Communauté de communes

1 bis rue Humbert – BP 50
38520 Le Bourg-d'Oisans
04 76 11 01 09
accueil@ccoisans.fr

Abattoir

Pré Gentil, 38520 Le Bourg-d'Oisans

Centre de santé sexuelle (CSS)

Maison médicale de l'Oisans
44 avenue Jean-Baptiste Gautier
Le Bourg-d'Oisans
07 50 56 96 58
c.conjugale@ccoisans.fr

France services Oisans

39 avenue Aristide Briand
Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 02 66
franceservices@ccoisans.fr

Agence postale intercommunale et France services de l'Eau d'Olle

Bâtiment Roche Blanche
450 route des fonderies royales Allemond
04 76 80 53 28
franceservices@ccoisans.fr

École de musique intercommunale de l'Oisans

220 rue de Belledonne
Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 08 31
emusique@ccoisans.fr

Réseau des Médiathèques de l'Oisans

220 rue de Belledonne
Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 08 31

Relais Petite Enfance (RPE)

RDC de la Maison de l'Enfance
50 rue Ernest Graziotti
Le Bourg-d'Oisans
04 76 79 63 64
relaispetiteenfance@ccoisans.fr

Crèche Les Bambins de l'Oisans

50 rue Ernest Graziotti
Le Bourg-d'Oisans
04 76 79 63 64
multiaccueil.lesbambins@ccoisans.fr

Service jeunesse

Local jeunesse implanté à proximité du collège
07 56 36 90 79
jeunesse@cias-ccoisans.fr

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

2 chemin Château Gagnière
Le Bourg-d'Oisans
dre@cias-ccoisans.fr

Service développement économique et coworking / espace entreprises

39 avenue Aristide Briand
Le Bourg-d'Oisans
06 79 55 34 69
f.schmitt@ccoisans.fr

Déchèteries intercommunales

Le Bourg-d'Oisans, Les 2 Alpes
Huez, Livet, Allemond, Vaujany
04 58 00 22 27
dechets@ccoisans.fr

Plateforme technique et quai de transfert des déchets

ZI des Ilas – Livet-et-Gavet
dechets@ccoisans.fr
04 58 00 22 27

Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins

45 avenue de la République
Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 03 25

La Géode, Espace de Vie Sociale (EVS)

Quai Dr Girard - Le Bourg-d'Oisans
lageode@ccoisans.fr
07 56 42 56 81

Réseau de chauffage urbain de l'Oisans

Rue Jean-Baptiste Gautier
Le Bourg-d'Oisans

Maison funéraire de l'Oisans

856 Montée du Belvédère
Le Bourg-d'Oisans

Oisans Ciné Culture (OCC)

Directeur de la publication : Guy VERNEY

Rédaction/Coordination : Agents des services de la Communauté de communes de l'Oisans / Service Communication

Création graphique et mise en page : Sabine Troisvallets

Impression : Courand & Associés - Nombre d'exemplaires imprimés : 400

Crédits photos : services de la Communauté de communes de l'Oisans, Laurent SALINO, Bernard CLOUET, Bruno Longo, Bertrand Perret, Oisans Tourisme, Stéphane POIROT, Urope



PARCE QUE VOUS INFORMER EST AUSSI NOTRE METIER



Photo : ©Théo Audebaud

Le service communication de la Communauté de communes de l'Oisans vous informe au quotidien et vous donne rendez-vous sur les réseaux sociaux.

 ccoisans.fr


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR

Crédit photo : Cyrille Quintard